



RAPPORT ANNUEL 2020

SOMMAIRE

MOT DU PCA	4
MOT DU COORDONNATEUR	5
FORÊTS ET DEVELOPPEMENT RURARE	6-10
FODER 2020 EN CHIFFRES	11 - 15
LES FAITS MARQUANTS	16 - 19
NOS ACTIONS	20
A - Gouvernance des ressources naturelles	21-30
B - Biodiversité et environnement	31
c - Entreprenariat rural.....	32
NOS FOCUS 2020	33
A - L'observation indé pendante externe de qualité	41
CONSERVATION	42
Accompagner les communautés dans la gestion participative de ressources naturelles du massif forestier TCHABAL MBABO	44-46
Améliorer le niveau des connaissances des acteurs locaux et nationaux sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de TCHABAL MBABO	49-49
FILIÈRE BAMBOU	50-54
ACTIONS DE COMMUNICATION	55
NOS PUBLICATIONS EN 2019	57
RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020	58

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
ENEF	Ecole Nationale des Eaux et Forêts
ANAFOR	
INBAR	
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
CILSN	
CPCFC	Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse
GIC	Groupement d'Initiative Commune
FODER	Forêts et Développement Rural
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
OIE	Observation Indépendante Externe
OI	Observation Indépendante
CAB	Chaine d'Approvisionnement de Bois
CLGRN	Comité Local de Gestion des Ressources Naturelles
COGESPA	Conservation et Gestion Participative
CV4C	
RTM	Real Time Monitoring
CPF	Comité Paysan Forêt
CR	Comité Riverain
CRG	Comité Riverain de Gestion
SNOIE	Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe
OSC	Organisation de la Société Civile
RBUE	Règlement de Bois de l'Union Européenne
SMQ	
CVC	Comité de Veille Citoyenne

MOT DU Président du Conseil d'administration Rodrigue NGONZO



des changements que vous pourriez apprécier dans le présent rapport annuel.

2020 comme vous le savez si bien, a été particulièrement difficile de par le contexte global de la pandémie de la Covid-19. Les effets négatifs de cette pandémie ont affecté notre organisation à différents niveaux : des activités ont été suspendues ou ralenties, certaines annulées ; les calendriers des projets ont été revus. Cependant, la crise que nous avons vécue au Cameroun et partout sur la planète a certes pris le monde par surprise, mais elle a également mis en lumière l'importance fondamentale de la recherche et de l'innovation pour nos interventions. Il est désormais clair que, nous devons avoir une plus grande adaptabilité pour que nous puissions nous démarquer et nous faire une place de choix dans nos différentes interventions.

Les réalisations de la dernière année, mises en lumière dans le présent rapport annuel, sont le fruit d'un effort collectif soutenu. L'année 2020 qui s'est écoulée, nous a permis de nous réinventer et surtout d'aborder de nouveaux domaines d'intervention (conservation et filière bambou) et de resserrer nos interventions à l'internationale [extension du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE)]. Au terme de cette première immersion dans ces nouveaux domaines, nous nous sommes dotés de nouvelles expertises professionnelles et surtout avons cultivés des liens de collaboration accrus avec de nouveaux partenaires et communautés. Ces nouvelles expériences, nous permettront de solidifier les assises sur lesquelles reposent notre organisation. Les premiers résultats obtenus en 2020 étant encourageants, les années à venir seront décisives pour notre organisation, en fonction de la dynamique que nous saurons maintenir et développer. Notre travail auprès de nos cibles a eu sans aucun doute des impacts majeurs et

En principe, chaque année vient avec ses espoirs, se vit avec ses défis et réalités et nous laisse ses histoires. Je suis certain que de l'année 2020, chacun a au moins une histoire intéressante ou une belle intrigue à conter, mais c'est déjà le passé et il faut mieux conter nos succès nombreux, malgré un environnement hostile et tirer des leçons de nos échecs même mineurs pour mieux avancer. C'est donc avec satisfaction que nous regardons le chemin parcouru et avec courage que nous relèverons les prochains défis à venir.

Nous tenons à remercier nos partenaires et alliés, nos sponsors et donateurs, ainsi que les membres du personnel, dont le soutien et le travail nous permettent de réellement faire la différence dans nos interventions dans la gestion des ressources naturelles.

Mot du Coordonnateur Justin KAMGA



des parties sur les enjeux nationaux et internationaux dans le secteur forestier et minier, la création des pépinières, des plantations et de l'enrichissement des plantations existantes et des systèmes agroforestiers.

Au niveau sous régional et particulièrement dans les pays du bassin du Congo, il a été question de transfert de notre expertise en matière d'OIE à travers le développement d'un système de management de qualité au Congo- Brazzaville, RDC et RCA. Ce qui aura contribué à relever le niveau de la qualité des rapports de dénonciation dans ces pays contribuant ainsi au renforcement du contrôle forestier.

Dans un contexte sanitaire de la pandémie à COVID 19 qui a mis le monde entier à rude épreuve, FODER n'a pas été épargné. N'empêche notre organisation a su se réinventer pour maintenir le cap afin d'apporter sa contribution pour une meilleure gestion des ressources naturelle et la sécurisation des espaces fonciers pour les communautés riveraines des agro-industries. Nos actions ont été entre autre, l'Observation Indépendante Externe à travers le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE) pour le renforcement de l'application de la loi et une amélioration de la transparence dans le secteur, le plaidoyer au niveau national et international pour une prise en compte des droit des communautés et la prise en compte des droit des femmes dans la gestion des ressources naturelles, le renforcement des capacités des parties prenantes pour leur participation dans prise de décision, la sensibilisation et l'information pour une amélioration des connaissances

L'année 2020 a été marquée par l'entrée de FODER dans le secteur de conservation à travers le projet d'appui à la gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo) dédié dans l'accompagnement des communautés dans la gestion participative de ressources naturelles dudit massif forestier et dans l'amélioration des connaissances des acteurs locaux et nationaux sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo.

Ces interventions cadrent bien avec notre vision qui se décline autour des axes d'intervention suivants : l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et l'environnement et le développement de l'entrepreneuriat rural. Ces réalisations ont été rendue possibles grâce à une équipe professionnelle et dynamique. Le présent rapport revient sur les faits saillants ayant marqué l'année 2020 ainsi que les changements obtenus.



FORETS ET DEVELOPPEMENT DURABLE



Forêts et Développement Rural (FODER) est une association écologiste à but non lucratif et à vocation internationale créée au Cameroun, sous la Déclaration n°76/J10/BAPP du 02 Décembre 2002. L'association a pour objectifs de :

1. Contribuer à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles,
2. Lutter contre toute forme de marginalisation et de discrimination en rapport avec la gestion des ressources naturelles,
3. Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations,
4. Contribuer à l'amélioration des politiques et des lois relatives à nos domaines d'intervention, renforcer les capacités de l'association et celles des organisations partenaires,
5. Développer des partenariats et mobiliser des fonds pour la réalisation de sa mission.

Le siège social de FODER est à Yaoundé au Cameroun. L'association dispose d'une antenne régionale dans la ville de Bertoua dans la région de l'Est du Cameroun et qui couvre les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Cette antenne intervient sur les actions concernant le secteur minier et le secteur de la conservation de la biodiversité. L'association dispose de deux antennes en côte d'Ivoire respectivement dans les villes de San Pedro et Abidjan.



VISION

Nous œuvrons pour l'avènement d'une société plus juste, sans marginalisation ni discrimination, mettant ses ressources naturelles au service du développement durable.

MISSION

Notre mission consiste à créer un cadre propice au développement durable à travers des actions visant à garantir la justice et l'équité, les droits et la démocratie, la gestion transparente, participative et durable des ressources naturelles, la préservation de la diversité biologique et l'amélioration de la qualité de la vie et de l'environnement.

NOS ACTIONS

Nos actions concernent généralement la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles, les droits des communautés locales et autochtones, la biodiversité et le climat. En coopération avec d'autres organisations nationales et internationales et des institutions publiques, nous développons et mettons en œuvre des projets répondant aux besoins et aux défis actuels et futurs du développement durable. Nos actions obéissent à une approche participative garantissant aussi bien l'implication des parties prenantes dans la gestion du cycle des projets (partant de la conception à l'évaluation), que la mise en place de processus durables garantissant des impacts positifs sur la société.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Nous intervenons dans différents secteurs, notamment :

- Les forêts et la faune

- L'environnement et le climat
- Les mines et l'énergie
- L'agriculture et le foncier

Dans ces secteurs nos actions s'inscrivent dans les trois axes prioritaires ci-après :

- Gouvernance des ressources naturelles
- Biodiversité
- Entreprenariat rural.

CE QUE NOUS OFFRONS

FODER coopère et collabore avec toute organisation ou institution locale, nationale ou internationale, publique ou privée poursuivant les objectifs similaires et/ou connexes. A ceux-ci nous offrons depuis 2002, nos services dans les domaines de la conception, du suivi de la gestion et l'évaluation de projets, de la gestion par intérim, de la réalisation des études et des audits internes, de la planification stratégique et opérationnelle, de la communication d'influence, de l'organisation d'ateliers et séminaires, de l'appui à la mise en place de système de management de la qualité et le renforcement de capacités pour l'observation indépendante, la communication, le recrutement et gestion du personnel, la gestion financière et comptable, gestion communautaire des ressources naturelles etc.

UNE ORGANISATION EN RESEAU

Depuis sa création, notre organisation agit en réseau avec d'autres organisations et institutions et travaille en partenariat et ou en collaboration avec plusieurs organisations et institutions internationales, nationales et locales.

LES FEMMES ET LES HOMMES DE FODER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de FODER définit les principales orientations de l'association. Il arrête les plans d'action, le budget et les comptes annuels de l'association. Il est composé des membres fondateurs et des membres élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de trois ans renouvelable, auxquels s'ajoutent des personnes désignées ou invitées par le Conseil d'administration. Le conseil se réunit au moins une (1) fois tous les ans.

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'administration comptait à son actif Onze (11) membres (soit 05 femmes et 06 hommes) avec un fort engagement associatif ou des compétences utiles à l'association.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2020 :

Président : Rodrigue NGONZO, Forestier, Fondateur

Vice-président : Sébastien TCHEBAYOU, Forestier, Fondateur

Secrétaire Général : Edith ABILOGO, Communiquatrice

Commissaires aux audits : Armelle MANKO (Gestion et audits de qualité) et Pamela MEPOUY (Audit comptable)

Commissaires au suivi-évaluation : Jean Sylvestre NYECK (Entrepreneur forestier).

AUTRES MEMBRES

KEKEUNOU Sévilor (Biologiste, Fondateur)

DONFACK Jean (Forestier, Fondateur)

EPAM Jules, (Prêtre)

COORDINATION

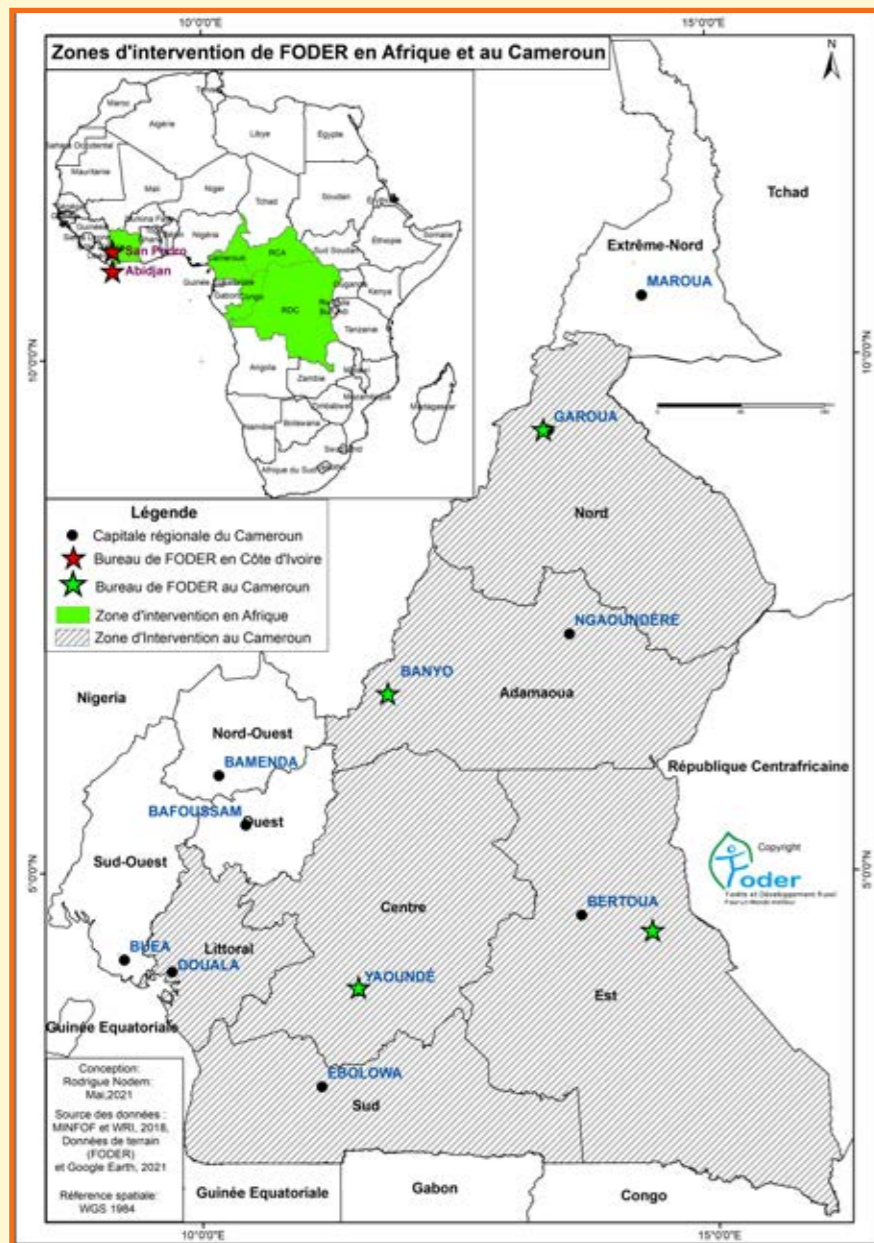
Depuis décembre 2018, la Coordination de FODER est assurée par Justin Christophe KAMGA KAMGA. La coordination est l'organe exécutif et de gestion courante de l'association. Elle est placée sous la responsabilité d'un Coordonnateur ou une Coordonnatrice.

LE PERSONNEL

L'organisation Forêts et Développement Rural (FODER) tire profit du savoir de faire de ces ressources humaines pour se hisser plus dans la mise en œuvre de ces actions. Leurs compétences et rigueur ont permis en 2020 à FODER de réellement faire la différence en ce qui concerne les contributions dans la gestion des ressources naturelles. Notre équipe est composée de professionnels formés dans divers domaines. Au 31 décembre 2020, FODER comptait 31 collaborateurs et collaboratrices direct(e)s dont 11 femmes et 20 hommes, soient 12 au siège à Yaoundé, 13 au bureau de Bertoua et 06 au bureau de Banyo.

NOS ZONES D'INTERVENTION

En 2020, nos interventions ont été faites au Cameroun dans 06 régions, notamment le Nord ; l'Adamaoua ; l'Est ; le Sud, le Centre ; et le Littoral. Dans le cadre de l'extension de nos activités, nos interventions ont été aussi faites dans quatre autres pays africains, soit 03 pays du Bassin du Congo [RCA, Congo (Brazzaville), RDC] et un (01) pays de l'Afrique de l'Ouest (la Côte d'Ivoire). La carte ci-dessous donne un aperçu de nos différentes zones d'intervention.



LE « GENDER MEANSTREAMING » AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Dans l'accomplissement de sa mission, l'association Forêts et Développement Rural (FODER), prend en compte les besoins pratiques et intérêts stratégiques, ainsi que les spécificités genre des groupes bénéficiaires de ses actions. FODER intègre ainsi le « gender mainstreaming » dans ses approches d'intervention. Pour la réalisation de ses actions, FODER s'assure de prendre en compte les besoins, intérêts et capacités des femmes, des hommes et des minorités.

Cette capacité a été acquise par son personnel entre 2018 et 2019, au cours d'ateliers de formation sur le genre (prise en compte du genre dans la gouvernance, dans le cycle de gestion de projets ; élaboration d'une stratégie et d'une politique genre). Les actions menées au cours de 2020 ont contribué au renforcement de capacités d'associations de femmes telles que l'Organisation des Femmes Rurales Actives (OFERA) dans le suivi de la gestion, la sensibilisation, le plaidoyer ; à une meilleure prise en compte du droit à la scolarisation de la jeune fille ; à l'amélioration de l'intérêt des femmes pour le suivi des activités forestières. 3 publications (Blogs) prenant en compte le genre et les effets de nos actions sur les spécificités de genre, sont accessibles sur le site internet de FODER.

FODER 2020 EN CHIFFRES



631

alertes sur des cas d'exploitation forestière présumée illégale transmises par les communautés participantes via le système Forestlink¹ enregistrées entre janvier et décembre 2020. De ces alertes, 365 ont été pré vérifiées et 265 vérifiées par le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE). Soit un taux de vérification global de plus de 99%.

04

Organisations de la Société Civile (OSC) ont commencé à utiliser la méthodologie d'investigation sur les chaînes d'approvisionnement en bois (CAB) élaboré dans le cadre du projet « suivi indépendant des chaînes d'approvisionnement en bois et d'amplification des informations issues de l'observation indépendante des forêts-projet Relai-OI). Projet financé par l'Union Européenne à travers le programme FAO-UE-FLEGT.

05

Missions d'OIE réalisées sur les chaînes d'approvisionnement en bois (CAB) dont 01 mission portant sur présomptions de non-respect des quotas prévus dans l'Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) 2019 pour le commerce de l'Assamela² du Cameroun.

16

missions d'OIE réalisées suivant les procédures du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe par les OSC partenaires (PAPEL, ECODEV et CeDLA) y compris la coordination

94,53%

des cibles satisfaites des informations sur l'observation indépendante reçues par rapport à 70% de taux de satisfaction enregistré en octobre 2019 ; soit un taux d'augmentation d'environ 25%

5 Audits internes, 1 Audit de surveillance, et 2 revues de direction du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE) ;

4 Régions, 9 départements, 26 arrondissements couverts par les activités d'OI des forêts.

126 leaders et observateurs/observatrices communautaires qui sont capables de collecter et transmettre les alertes pertinentes via le système Forestlink : soit 42 LC dont 06 femmes et de 84 OC dont 22 femmes et 04 PA (dont 04 Baka dans le Haut Nyong et 01 Bedzang dans le Mbam et Kim).

10 personnels représentant 4 OSC formées à l'utilisation de la méthodologie d'investigation sur les chaînes d'approvisionnement de bois élaborée dans le cadre du projet Relai OI et publié sur le site de la Coordination l'OI <http://oiecameroun.org/download/1527/>

AU moins 20 dénonciations pertinentes portées par les membres des CVC ou communautés à l'attention des FODER et/ou des autorités dont certaines ont donné lieu à des missions conjointes dans les départements de la Kadéy, la Boumba-et-Ngoko, le Mbéré et le Lom-et-Djérem

19 cas de décès recensés dans les sites d'exploitation artisanale de l'or dans les arrondissements de Meiganga, Ngoura, Batouri, Mbotoro et Garoua-boulai au cours de l'année 2020, dans le cadre projet Mines-Environnement-Santé

613 personnes dont 173 femmes et 47 PA sensibilisées sur : légalité forestière et faunique, droits et obligations des communautés dans la gestion durable des forêts, l'importance de lutter contre l'EFI, importance des CPF, la qualité des OSE

943 personnes constituées de personnels administratifs, d'étudiants, de pépiniéristes, d'agriculteurs et d'artisans, soit 569 hommes et 374 femmes formés dans 4 régions (Nord, Sud, Littoral et Centre) du Cameroun sensibilisées sur le

1. Système de suivi en temps réel permettant aux communautés (Observateurs et Leaders Communautaires, Comités Paysans Forêts (CPF) formés), quel que soit l'endroit où elles se trouvent dans le monde, de collecter, enregistrer et de transmettre des informations géo référencées sur les activités présumées illégales menées dans les forêts. C'est une source d'information pour le SNOIE.

2. <http://ht.ly/OXzC30rck7V>

développement de la chaîne d'approvisionnement, la récolte durable du bambou, création d'associations et de coopératives; les PFNL et les plantations de bambous, les techniques de gestion et de récolte durable et les systèmes agroforestiers; sur le développement des compétences en bambou au Cameroun et sur la pépinière et la micro-plantation de bambou au Cameroun.

2106 personnes constituées de 623 femmes (29,58%) ; 639 hommes (30,34%) et 844 enfants (40,08%) sensibilisées sur le potentiel de la biodiversité, les menaces et les mesures de gestion des ressources naturelles de Tchabal Mbabo à travers les enregistrements audio, les affiches, les réunions d'échanges et de concertation.

Au moins 15 000 membres de 82 communautés riveraines des sites miniers couverts informées et sensibilisées sur l'importance de s'organiser en comité de veille citoyen (CVC) pour la défense de leurs droits sur les questions en lien avec l'exploitation minière, la déperdition scolaire liée à la présence des enfants dans les chantiers plutôt que dans les salles de classe pendant les périodes scolaires, les droits et responsabilités des communautés dans l'exploitation minière, la dénonciation des illégalités, les dangers de l'exploitation, la formalisation des artisans.

Au moins 50 000 personnes des communautés minières (Bétaré oya, Ngoura, Meiganga, garoua-boulai, Gaoui, Batouri, Kentzou, Ketté, Ouli, Gari gombo, Yokadouma sensibilisées sur le travail des enfants dans la mine et l'impact dur l'éducation

Au moins 2209 artisans miniers et agriculteurs sensibilisés sur la nécessité de regrouper en coopérative

14 ateliers de formation organisés pour améliorer les communautés à s'engager dans le développement des entreprises et des entreprises du marché du bambou

02 structures de pépinière d'une superficie totale de 400m² avec une capacité de production totale de 20.000 plants de bambou construite sur le site ANAFOR Nursery et Akomnyada 2 à Mbalmayo.

92 cartes d'artisans miniers, 13 cartes de collecteurs obtenus à la suite du processus d'accompagnement des artisans miniers dans la sécurisation des espaces engagé dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Mines-Environnement- Santé et Société, phase 2 (ProMESS 2)

12 coopératives minières accompagnées dans le cadre du Projet Mines-Environnement- Santé et Société, phase 2 (ProMESS 2) sont fonctionnelles.

10,5 ha d'exploitation de manioc et 7,7 ha de bananeraie créées sur des jachères ou des espaces dégradés par les activités minières avec les artisans miniers dans le cadre du processus d'accompagnement des groupes des artisans miniers/agriculteurs dans l'aménagement des parcelles agricoles. L'agriculture adoptée par les artisans miniers dont les femmes comme une activité complémentaire à l'activité minière.

8 616 PIF de banane plantain et 85 000 Boutures de variétés améliorées distribuées aux artisans miniers regroupés au sein des coopératives minières dans l'optique d'améliorer leurs intrants agricoles.

18 nouveaux Comités de veille (CVC) mis en place dans les localités de Ketté, Ouli, Kentzou et mènent des actions dans l'intérêt de leur communauté notamment à : Mbile, Lolo 1, Mbouyé, Ndongotto, Banda (Kenzou) ; Wantamo, Lala, Gogazi, Bedobo, Boubara, Beke-route, Kette centre, Béké chantier, Kana-chantier ; (Ketté) ; Bengue-tiko, Ouli centre, Tocktoyo, Zimbi (Ouli). Ce qui porte à 57 CVC mis en place dont 18 pour les nouveaux arrondissements et 39 pour les anciennes zones d'intervention y compris Batouri.



37 nouvelles communautés couvertes dans les arrondissements de Ketté, Ouli, Kentzou et Batouri notamment : Tikondji, Bandagoue, Garoua-sambe, Nyabi, Adoumboun, Belekoubou et Taparé, (Batouri) ; Mbile, Lolo 1 et 2, Mbouyé, Ndongotto, Mbombe-pana, Mbombè-chatau, Mbobè-bakari, Kentzou-centre, Nyamtari, Banda, Sandji 2(Kenzou) ; Wantamo, Lala, Gogazi, Bedobo, Boubara, Beke-route, Kette centre, Béké chantier, Kana-chantier, Timangolo, Woundiki, Mama 2 (Ketté) ; Lingbin 2, Bengue-tiko, Ouli centre, Tocktoyo, Zimbi, Tapata, Tamonoguezè, Zounga-bona (Ouli).

16 espèces de mammifères identifiées dans le Massif forestier de Tchabal Mbabo, plus précisément dans les forêts de Pinko, Garouwal et Danouya au cours d'un pré-inventaire organisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la Conservation et à la gestion participative du massif forestier Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo³) Ces espèces appartiennent à cinq groupes taxonomiques à savoir : les Primates, les Artiodactyles, les Carnivores, les Rongeurs et les Pholidontes.

14 Comités Locaux de Gestion (CLG) créé dans les villages Sambolabo, Mayo Léléwal, Mayo Kélélé, Horé Mayo Kélélé, Louga Koumbi, Mbabo, Fongoi, Déodeo, Waldekaé, Dogowa, Tchabbe Siller, Laiga, Deo Yim, Lompta.

17 cartographes locaux formés dont 6 à sambolabo et 06 à Mayo lelewa (Arrondissement de Banyo) et 5 à Fongoi (Arrondissement de Kontcha) dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la Conservation et à la gestion participative du massif forestier Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo⁴)

3. Le projet d'appui à la Conservation et à la gestion participative du massif forestier Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo) est mise en œuvre par FODER et Traffic, avec l'appui financier du Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF en anglais).

4. Le projet d'appui à la Conservation et à la gestion participative du massif forestier Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo)

LES FAITS MARQUANTS



JANVIER 2020

Participation à la première Journée Portes ouvertes de l'OI organisée à Libreville au Gabon par Brainforest. FODER, au cours de cette réunion qui a eu lieu dans l'Auditorium du Ministère des forêts du Gabon, présenté l'expérience de développement et de déploiement des outils de qualité suivant le système de management de la qualité (SMQ) mis en place avec le SNOIE. Cette expérience pourrait inspirer l'innovation dans l'OI en cours de déploiement au Gabon.

FÉVRIER 2020

- Evaluation des besoins en informations issues de l'Observation Indépendante auprès des Principales Parties Prenantes du RBUE et des Organes de Gestion de la CITES de la Belgique et de la France. Elle a été faite dans le cadre du Projet de suivi indépendant des chaînes d'approvisionnement en bois et d'amplification des informations issues de l'observation indépendante des forêts (Projet Relai-OI).
- L'expertise technique de l'association Forêts et Développement Rural (FODER) en matière d'Observation Indépendante Externe (OIE) sollicitée en RCA pour outiller des organisations de la société civile centrafricaine.

MARS 2020

- Organisation d'une table ronde sur le thème « Promotion de l'égalité et de la protection des droits des femmes dans le secteur forestier : quels bilan et perspectives pour la place de la femme dans l'OI au Cameroun ? ». La rencontre a permis à 06 organisations membres de la Coordination de l'OIE de discuter, échanger et proposer des idées pour une plus grande implication et prise en compte des femmes dans l'OI dans une perspective d'équité et d'amélioration de l'efficacité des actions d'OI. Les échanges ont permis aux organisations membres de la Coordination de l'OIE de partager leurs

expériences ainsi que les contraintes d'implication et de prise en compte des femmes dans l'OI, de discuter des enjeux du renforcement du rôle et de l'importance de la femme dans l'OI, de proposer des idées et identifier les opportunités pour une plus grande implication des femmes dans l'OI en général et le SNOIE plus spécifiquement. Une des recommandations de la table ronde était de mettre à jour les procédures et outils du SNOIE pour les rendre genre-sensibles.

- Réalisation des cartes participatives sur les usages des terres dans les groupements Ngah et Nditam (cantons riverains d'UFA dans le Mbam et Kim, région du Centre). FODER a accompagné les communautés dans la réalisation de cartes participative afin de matérialiser les usages fonciers des communautés et de mettre en exergue le problème d'exiguïté de la zone agroforestière de ces cantons, ainsi que leur besoin en espace pour les activités agro pastorales. Cette activité rentre dans le cadre d'actions de plaidoyer visant à améliorer l'accès aux terres et aux ressources pour les générations actuelles et futures.
- FODER a partagé son expérience en OI avec les OSC et agents du ministère des forêts en Côte d'Ivoire. La formation organisée par IDEF devait permettre au pays de vulgariser le suivi indépendant des forêts par la société civile qui reste circonscrite à des périmètres d'exploitation forestière assez limités (PEF) alors que le pays en compte 387 PEF. Cette formation a permis entre autres à la Côte d'Ivoire de disposer désormais d'un réseau d'organisations de la société civile pouvant mener des activités d'OI. Le prochain défi sera sans doute d'achever le cadre réglementaire de l'OI en cours et aussi de mener des actions de plaidoyer et de lobbying pour la prise en compte des recommandations des rapports de dénonciations des cas d'exploitation forestière présumée illégale produits par les OSC formés à l'OI.

JUIN 2020

- Développement et mise en fonctionnement d'une application androïde (miningdataapp) et une plateforme web (<https://miningdataportal.org/>) de dénonciation des activités minières présumées illégales. Le défi est de procéder à l'utilisation de l'application courant la troisième année du Projet Mines-Environnement-Santé et Société.
- FODER a été reçu en audience par le Ministre en charge des mines. Au menu, des échanges sur la stratégie de mise en place d'un cadre formel de collaboration entre nos deux institutions.

JUILLET 2020

Tenue du deuxième audit de surveillance du SNOIE, qui a permis au Système Certifié ISO 9001 : 2015 de maintenir son certificat. Ce second audit de surveillance du Certificat avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre, y compris l'effectivité, la gestion du système afin de déterminer si les exigences des standards de la certification continuent d'être satisfaites.

AOÛT 2020

L'entreprise minière METALLICON SA⁵ condamnée pour activités dangereuses et homicide involontaire d'un enfant de 12 ans mort par noyade dans un puits minier ouvert et abandonné dans un site d'exploitation semi-mécanisée à Batouri, région de l'Est Cameroun. Cette sentence a été prononcée le 25 Août 2020, à la suite d'une longue procédure judiciaire intentée par la famille, avec l'appui de l'association Forêts et Développement Rural, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Mines-Environnement-Santé et Société (ProMESS).

SEPTEMBRE 2020

La coopérative minière « La voix des sans voix » de Fell (région de l'Adamaoua) accompagnée par FODER dans le cadre du processus de formalisation des activités minières des artisans engagés dans le cadre de la phase 2 du Projet Mines-Environnement-Santé et Société (ProMESS 2), reçoit une motopompe de la part du CAPAM.

NOVEMBRE 2020

- Validation du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe du Congo (SNOIE-Congo) avec les principales parties prenantes (Administrations, PTF, Organisme de certification, le secteur privé et la société civile). Au cours de l'atelier de validation, les participants ont exprimé leur satisfaction, félicités et encouragés le déploiement du SNOIE-Congo. Ils ont également validé le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE-Congo), en vue de sa mise en œuvre pilote.
- Accompagnement à la mise en place d'une plateforme expérimentale des Comité Riverain de gestion dans le Haut Nyong (Est). En effet, suite aux réflexions engagées en 2019 sur les stratégies efficaces pour une gestion optimale des revenus forestiers décentralisés destinés aux communautés, l'idée de la mise en place d'une plateforme est née pour un meilleur suivi et travail rigoureux des comités riverains (CR). Les drafts des documents de la plateforme des CRG (Statuts et règlement intérieur, plan d'action stratégique quinquennal, plan d'action année 1) ont été élaborés au cours d'un atelier. Les 27 présidents et représentants de CR dont 7 femmes ont opté pour le statut d'associa-

tion. Un bureau exécutif de coordination de la plateforme, composé de 4 personnes dont une trésorière, a été élu mis en place.

- Identification de deux genres d'amphibiens endémiques de montagne qui étaient jusque-là non connus du massif de Tchabal Mbabo. Il s'agit notamment du *Xenopus Petropedetes* (*Petropedetes* sp.1 et *Petropedetes* sp.2).
- Remise des tables bancs et tableaux pour équiper les écoles des parents créés par les Comités de veille citoyen (#CVC) accompagnés dans le cadre de la phase 2 du Projet Mines-Environnement Santé et Société (#ProMESS2). Pour les #CVC ces écoles devront permettre de réduire la présence des enfants dans les chantiers miniers. Les dons en tables bancs sont une contribution de FODER avec l'appui financier de l'Union européenne au Cameroun au bon fonctionnement de ces écoles. Les écoles des parents de Ngoe-Ngoe (Ngoura), Kissi-Mbangbel (Bétaré-oya) Yassa-Bindiba (Garoua-Boulai) ont été les principales bénéficiaires.
- Elaboration d'un guide sur la mise en place, la gestion et l'exploitation des plantations de bambou au Cameroun. Le guide se veut outil de mise en œuvre et de gestion des plantations de bambou au Cameroun. Il a été élaboré sur la base des techniques d'implantation de pépinière, des techniques de culture, d'entretien et de gestion du bambou présentées dans le bulletin technique de l'organisation internationale pour le bambou et le rotin (INBAR). Il s'inspire également d'autres publications sur le bambou et des projets sur le bambou en cours de réalisation au Cameroun. Il donne des orientations sur la gestion des plantations



de bambou, dès la production des semis de bambou, leur mise en terre, leur entretien, leur récolte durable et leur utilisation

DÉCEMBRE 2020

Publication de l'étude sur la cartographie du déficit d'intégrité dans la chaîne de valeur minière au Cameroun⁶. Cette étude révèle des problèmes importants pour garantir l'intégrité dans le secteur minier au Cameroun. Cette étude identifie les règles, normes et les mécanismes existants, diagnostique les risques de corruption et aide à comprendre les principales relations avec les parties prenantes du secteur minier. Dans le cadre de cette étude, le déficit d'intégrité renvoie à la fois à une posture morale et à une attitude professionnelle. Il s'agit des actes qui vont au-delà de la corruption et qui sont de nature à créer un impact négatif de manière directe ou indirecte sur la chaîne de valeur minière.

5. <https://forest4dev.org/lentreprise-mini%C3%A8re-metallicon-sa-condamn%C3%A9e-pour-activit%C3%A9s-dangereuses-et-homicide-involontaire-dun-enfant-de-12-ans-mort-par-noyade-dans-un-puits-minier-ou>

6. Version Française : <https://forest4dev.org/download/2969/> Version anglaise : <https://forest4dev.org/download/2975/>

NOS ACTIONS

Fidèle à notre mission, nos actions s'articulent autour des trois axes qui nous semblent nécessaires pour répondre aux enjeux complexes de la bonne gouvernance des ressources naturelles et la promotion de l'entrepreneuriat. Ces trois axes prioritaires sont entre autres :

- La Gouvernance des ressources naturelles,
- La Biodiversité et l'environnement,
- L'entrepreneuriat rural.

Tous nos projets mis en œuvre en 2020, ont couvert transversalement les aspects en lien avec le secteur de l'environnement et prennent en compte les questions de genre et d'inclusion.



A. GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATU- RELLES

Nos interventions pour une bonne gouvernance des ressources naturelles ont été en 2020 orientées vers des actions en lien avec le renforcement des capacités, les sensibilisations, la recherche, le plaidoyer et lobbying, le suivi de la transparence.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Il y a eu au total 68 personnes soit 20 femmes et 46 Hommes qui ont pu bénéficier de nos différents ateliers de formation (04 au total) organisés dans le cadre de la mise en œuvre des projets adressant les questions forestières et minières. La formation dans le cadre du secteur forestier était destinée aux membres des comités paysans forêts des régions de l'Est, du Centre et du Sud. Cette formation qui a réuni 20 personnes soit 06 femmes et 14 hommes portait sur la légalité forestière, le fonctionnement (rôles et responsabilités) et à l'utilisation du Forestlink dans leur travail. Cette formation a été organisée avec l'appui financier du projet « Intégrer le suivi communautaire en temps réel pour maintenir les moyens de subsistance et les forêts en Afrique Centrale et de l'Ouest » (RTM2). A l'issue de cette formation, nous avons obtenu des CPF l'engagement de jouer leur rôle dans la surveillance des forêts. D'ailleurs, courant l'année 2020 l'on a pu enregistrer du CPF de Mambioko formé, la dénonciation d'une activité d'exploitation forestière illégale perpétrée dans la forêt du domaine na-

tionale. A long terme nous envisageons équiper les CPF avec les outils du Forestlink pour le suivi de l'exploitation des ressources forestières et les accompagner au plaidoyer communautaire pour le suivi de la mise en œuvre des réalisations sociales par les exploitants forestiers.

Dans le secteur minier, 03 ateliers de renforcement des capacités ont été organisés. Ils étaient destinés aux journalistes et aux cadres des administrations en charge des mines (Ministère des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique) et en charge de l'environnement (Ministère de la protection de l'Environnement et du Développement Durable). Pour ces derniers, les formations ont porté entre autre sur l'utilisation de la géomatique comme outil pour le contrôle et la surveillance des activités minières et le suivi physique des activités d'exploration industrielle et les opérations de production semi-mécanisée de l'or. Aux journalistes, elle a été orientée sur l'investigation sur la fraude et la corruption dans le secteur minier.

Jusqu'en fin 2020, l'on a pu noter que la formation en géomatique suivi par les cadres du MINMIDT leur permet aujourd'hui de l'appliquer au suivi et contrôle des activités minières. En effet, l'on a pu noter qu'au moins 03 cadres sur les 08 ayant bénéficiés de la formation optimisent le contrôle des activités minières et réalisent des cartes en vue de l'obtention des Autorisations d'exploitation artisanale (AEA). A l'avenir FODER envisage travailler à organiser des missions de contrôle conjointes avec les cadres de l'administration. Les formations ont été organisées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Mines-Environnement-Santé et Société, phase 2 (ProMESS 2), mise en œuvre avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE).

Projets	Thématique de la formation	Nombre de personnes formées	Nombre d'hommes ayant bénéficié de la formation	Nombre de femmes ayant bénéficié de la formation
Secteur Forêts				
RTM2		20	14	06
Secteur Mines				
ProMESS2	L'investigation sur la fraude et la corruption dans le secteur minier.	19	13	06
	Utilisation de la géomatique comme outil pour le contrôle et la surveillance des activités minières	08	06	02
	Suivi physique des activités d'exploration industrielle et les opérations de production semi-mécanisée de l'or	21	15	06

SENSIBILISATION

Les activités de sensibilisation ont été réalisées dans les communautés des zones minières grâce à l'action de nos facilitateurs animateurs sur le terrain. Les communautés pour la plupart disposant des comités de veille citoyen (CVC), ont été éduquées sur comment dénoncer les activités minières présumées illégales et défendre leur droit. A la fin d'année,

nous avons pu enregistrer un total d'au moins 10 dénonciations des faits d'exploitation minière présumée illégale faites par ces communautés. Avec ces communautés, nous envisageons implémenter le suivi indépendant des activités minières pour renforcer la lutte contre les illégalités minières.

PLAIDOYER ET LOBBYING

Dans le secteur forêt en 2020, nous avons travaillé à engager un plaidoyer pour la prise en compte du genre dans la gestion forestière au Cameroun. Les actions dans le cadre de ce plaidoyer ont consisté à produire et publier des articles sur les enjeux et opportunités d'un renforcement et la systématisation de la prise en compte du genre dans la gestion forestière au Cameroun. Il était recommandé aux différentes parties prenantes (OSC, secteur privé et administration) de saisir les opportunités des réformes actuelles (Révision des grilles de légalité APV FLEGT, révision de la loi forestière, etc.) pour accroître la prise en compte du genre notamment les droits et intérêts des femmes, les peuples autochtones et des groupes vulnérables dans la détermination des sanctions contre les activités d'exploitation forestière illégale et la réparation des préjudices. Un total de 656 personnes a été touchées par les publications sur les opportunités à saisir pour la prise en compte du genre dans le secteur



des forêts et l'intégration du genre dans l'OI. Nos actions ont permis entre autre une amélioration de la prise en compte du genre dans les processus de gestion forestière et une proposition d'indicateurs sur le genre dans le processus de révision des grilles de légalité APV FLEGT. A l'avenir, nous envisageons la poursuite des sensibilisations, les actions de renforcement des capacités sur la prise en compte du genre, la participation et la représentation efficaces des groupes vulnérables et la transparence.

Nous avons travaillé à suivre la mise en œuvre de **27 plans de plaidoyer communautaires** dans les villages des régions de l'Est et du Centre, où le projet RTM2 est mis en œuvre. Le tableau ci-dessous présente les actions menées, les résultats obtenus et les perspectives.

Activités réalisées ou menées	Résultats obtenus dans le cadre des activités	Effets escomptés	Changements éventuels observés	Perspectives (Travail à venir)
<ul style="list-style-type: none"> Suivi de la mise en œuvre de 27 plans de plaidoyer communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> A Kong (Ngambé Tikar)⁷: Equipement du centre de santé intégré de Kong en matériels de laboratoire (microscope, glucomètre), 1 frigo et 4 lits et matelas et approvisionnement de la pharmacie communautaire en médicaments essentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> Equipement du CSI de Kong 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations de Kong ont accès aux soins de santé de meilleure qualité ; 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'accompagnement des communautés dans l'atteinte des objectifs de leur plan de plaidoyer
	<ul style="list-style-type: none"> A Kong (Ngambé Tikar): Equipement du centre de santé intégré de Kong en matériels de laboratoire (microscope, glucomètre), 1 frigo et 4 lits et matelas et approvisionnement de la pharmacie communautaire en médicaments essentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> Equipement en infrastructures sanitaires, de télécommunication et d'énergie électrique 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations de Mansoules sont aujourd'hui joignables 	

7. Région du Centre

	<ul style="list-style-type: none"> A Mansoules : Installation d'une antenne relais ORANGE ; Inscription dans le BIP du projet de construction de 2 blocs de 4 salles de classes avec équipement en table bancs et électrification via énergie solaire et construction d'un CSI. 			
	<ul style="list-style-type: none"> A Bonando⁸ : Construction de 2 salles de classe équipées en tables bancs et tableau noir et opérationnelles à l'école primaire publique 1 salle de classe maternelle publique non équipée 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des conditions d'étude des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du taux de scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> Consolider le fonctionnement l'Association des parents d'élèves et des enseignants ; Relance du microprojet pour l'aménagement de 4 forages
	<ul style="list-style-type: none"> A Djendé : Construction de 2 salles des classes au lycée de Motchéboum à l'aide des revenus issus des 30% de l'exploitation de la FCle de Doumé (exercice 2020) 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des œuvres sociales par les exploitants de l'UFA, FC Chou Chou Tik Tik et FCle 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des conditions de scolarisation des lycéens 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'appui de la mise en œuvre du plan de plaidoyer
	<ul style="list-style-type: none"> A Djaposten : engagement d'un exploitant d'UFA à contribuer au paiement des maitres des parents, l'achat des tables-bancs et recrutement par l'entreprise de 3 jeunes du village. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation effectives des obligations sociales par les entreprises forestières 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des conditions de scolarisation au collège d'enseignement secondaire (CES) et à l'école publique de Djaposten ; Réduction du taux de chômage des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le suivi du plan de plaidoyer et accompagner la communauté dans le suivi de la réalisation des engagements pris et consignés dans le PV de réunion.

8. Région de l'Est

PLAIDOYER POUR LA RESTAURATION DES TROUS MINIERS

2020 a été l'aboutissement de l'assistance judiciaire accordée par FODER à la famille du petit SAMBA Sosthène, mort par noyade dans un trou ouvert et abandonné après exploitation dans un site minier de l'entreprise METALICON SA. En effet, après trois longues années de procédures judiciaires, le Tribunal de Première instance de Batouri (région de l'Est), a finalement reconnu coupable l'entreprise minière d'homicide involontaire. Cette sentence a été prononcée le 25 Août 2020, à la suite d'une longue procédure judiciaire intentée par la famille, avec l'appui de l'association Forêts et Développement Rural, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Mines-Environnement-Santé et Société (PROMESS). Le Tribunal de Première Instance (TPI) de Batouri statuant par défaut à l'égard des prévenus et contradictoirement à l'égard des parties civiles a également déclaré la société METALICON SA et représentants coupables d'activités dangereuses et homicides involontaires. En répression METALICON SA est condamné à verser une amende de 2.140.939 Fcfa de dommages et intérêts aux ayants-droits, précisément la famille du défunt SAMBA. Bien que ces dommages et intérêts soient très faibles par rapport au préjudice causé, on peut néanmoins saluer cette décision de justice qui donne une lueur d'espoir aux communautés minières fréquemment victimes des abus des exploitants miniers.

Notre assistance judiciaire à la famille SAMBA s'inscrivait dans le cadre du plaidoyer en faveur de la restauration des sites miniers ouverts et abandonnés par les entreprises minières d'exploitation semi-mécanisée. Au sein de FODER, SAMBA Sosthène, était devenue une victime de trop. D'ailleurs, il est devenu pour notre organisation l'une des figures pour le plaidoyer que nous menons pour exiger la réhabilitation des sites miniers. Son cas a été médiatisé et repris par d'autres organismes et médias internationaux. Il est loin d'être l'unique victime de la non-restauration des sites miniers. En ef-



fet, c'est quasi-quotidiennement que des cas de noyade, d'éboulement et autres incidents sont recensés dans les localités minières riveraines des sites d'exploitation de l'or, laissant de nombreuses familles éplorées ou appauvries lorsque ce sont des bétails qui s'y enlèvent. De 2017 à 2020, l'association Forêts et Développement (FODER), a pu recenser au moins 141 Personnes mortes dans les chantiers miniers ouverts et abandonnés. Parmi les morts, des enfants comme SAMBA Sosthène.

L'urgence est donc à l'action des autorités compétentes tant administratives que judiciaires afin que ces trous de la mort, véritables « tombeaux » soient automatiquement refermés par toute entreprise qui a mené ou mène des activités d'exploitation minière, se faisant beaucoup d'argent au détriment des droits des communautés et même des caisses de l'Etat. L'article 136 du code minier de 2016 dispose que la restauration, la réhabilitation et la fermeture des sites miniers et de carrières incombent à

chaque opérateur. Nonobstant les questions relatives au décret d'application, cette disposition détermine clairement la responsabilité de ceux qui sont chargés de réparer les dégâts et dommages que causent leurs activités aussi bien sur l'environnement que sur les hommes et entre en droite ligne avec le principe non moins primordial du pollueur-payeur.

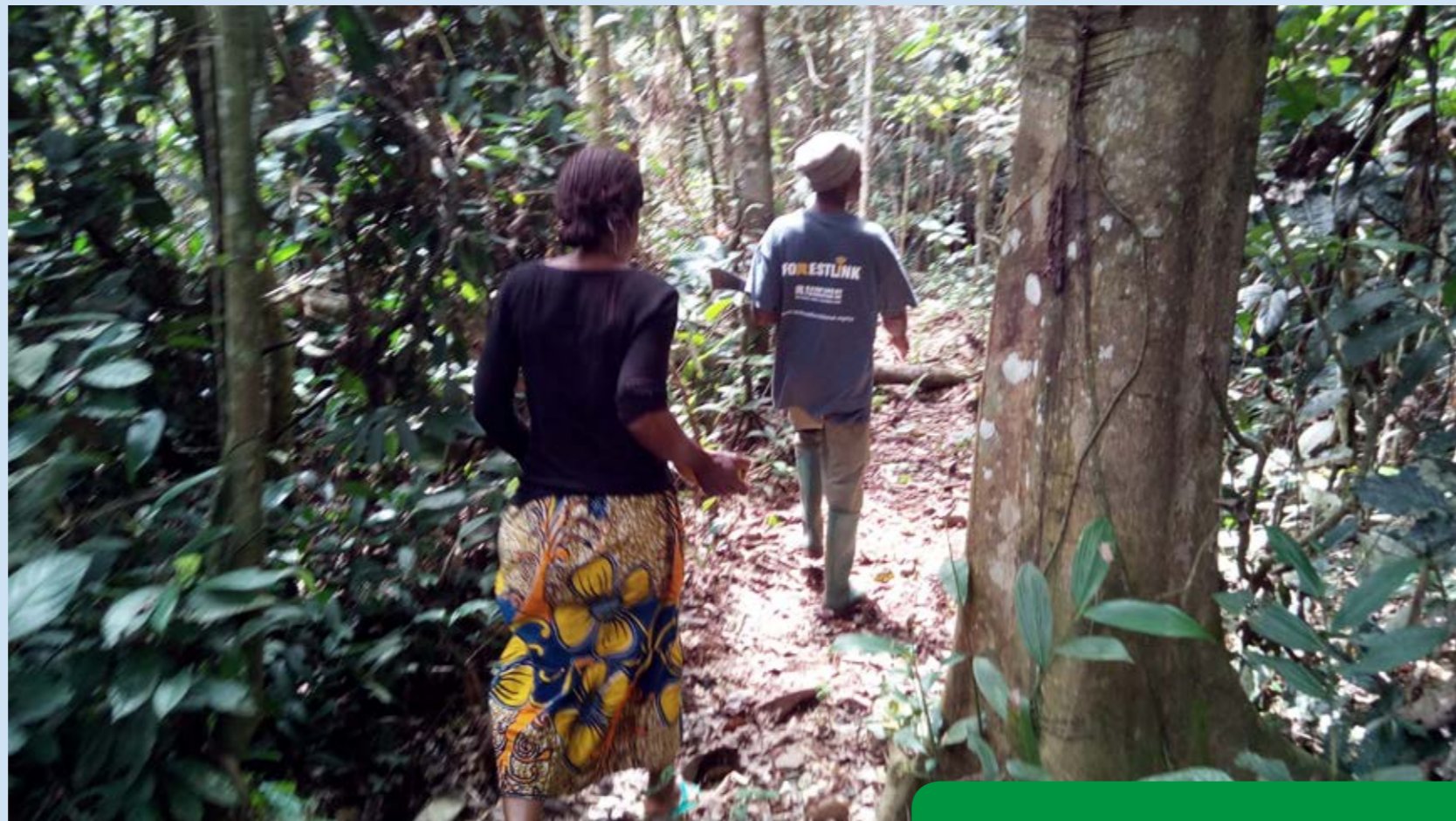
FODER recommande pour faire justice à ces familles souvent très démunies et incapables de supporter des frais de justice, que les autorités judiciaires « s'auto saisissent » de ces cas, en utilisant les informations mises à disposition par les organisations de la société civile telles que FODER, les médias de tous ordres, les leaders de communautés ou d'opinions dans leurs dénonciations, pour déclencher des poursuites contre les auteurs de ces méfaits. Cette saisine automatique permettrait de punir pénalement les entreprises coupables de multiples vies perdues et du non-respect de leurs obligations légales et contractuelles (cahier de charge) mais aussi par ce biais, de les obliger à s'acquitter du "lourd passif" qu'elles laissent derrière elles après qu'elles se soient remplies les caisses. Le rôle du pouvoir judiciaire pourrait être prépondérant dans le plaidoyer que mène aujourd'hui la société civile en faveur de la restauration des trous abandonnés par les exploitants miniers. Car, condamner systématiquement les entreprises coupables de non-réhabilitation des sites exploités les pousseraient certainement à refermer ces trous de la mort avant leur départ...



CLASSEMENT DE LA FORÊT D'EBO

Le 04 Février 2020 le Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF) avait par avis public lancé une procédure de classement de la forêt d'EBO en Unité Forestière d'Aménagement (UFA). Cette décision, avait entraîné moult actions de plaidoyers et de lobbying parmi lesquels celles de FODER. Ces actions de plaidoyer avaient entraîné le 11 Août 2020 à l'annulation par le Premier Ministre du Cameroun de son décret n° 2020/3216 signé le 14 juillet 2020 classant 68 385 ha (plus de 5 fois la ville de Paris) de la forêt Ebo en UFA 07-006 (situé dans le Département du Nkam et de la Sanaga Maritime) et la suspension de la procédure de classement de la portion de cette forêt de 65 0007 ha, située dans le Nkam en UFA 07-005. Cette annulation de tout le processus de classement de cette forêt, avait été faite sur « haute instruction » du Chef de l'Etat du Cameroun, Paul Biya. Il faut relever que dans un contexte où le Cameroun venait d'adhérer à l'accord sur la conservation des gorilles et leurs habitats adoptés le 26 Octobre 2007 à Paris, ce processus aurait mis le Cameroun en contradiction avec cet engagement et à bien d'autres accords que le Cameroun a ratifié notamment la convention sur la biodiversité et l'accord de Paris sur le climat.

A la suite de cette annulation, notre organisation par le biais d'une note de position⁹ avait interpellé le Ministre des Forêts et de la Faune à saisir cette opportunité de déclassement de la forêt d'Ebo en UFA pour revoir la stratégie de valorisation des parcs nationaux au Cameroun. La note avait été rendue publique au cours d'une



conférence de presse et partager via nos canaux de communication et d'information. En effet, la forêt d'Ebo a fait jaillir l'épineux problème de la « Conciliation des priorités de conservation des aires protégées et de développement local en Afrique Centrale et au Cameroun en particulier ». C'est pour cette raison que l'organisation Forêts et Développement Rural (FODER) suggère pour résoudre les points suivants aux parties prenantes à savoir l'administration forestière, les organismes de conservation et partenaires techniques et financiers, pour espérer avoir un réseau des parcs nationaux qui soutienne l'économie nationale et le développement local.

RECOMMANDATIONS

1. Réaliser un diagnostic de la gestion actuelle des parcs nationaux au Cameroun (forces, faiblesses et pistes de solutions),
2. Revoir le modèle actuel des Aires Protégées et en proposer un modèle qui permet de concilier la conservation et le développement socio-économique.

3. Initier des projets de développement touristique, impliquant les communautés locales, autour des parcs nationaux,
4. Développer une approche paysage en matière de gestion des aires protégées,
5. Mettre en place une agence nationale des aires protégées,
6. Mettre sur pied des directives pour le partage des revenus issus du tourisme. Les directives doivent prévoir une clé de répartition qui prend en compte les Services de la conservation, la mairie de localité, les communautés locales et l'état. Ces fonds permettront de soutenir trois types d'actions :

- **La conservation** : réduction des activités illégales dans et autour des parcs, et augmentation des responsabilités pour une conservation durable ;
- **L'amélioration des conditions de vie** : réduction de la pauvreté, compensations financières pour les dégâts sur les cultures, promotion d'alternatives aux activités de braconnage ;
- **Les relations entre le parc et les communautés locales** : mise en place de partenariats, réduction des conflits hommes faune, renforcement des capacités humaines et augmentation de la participation des communautés,
- Le Développement des activités écotouristiques durables.

9. <https://forest4dev.org/download/2923/>

Dans le processus de suivi de transparence dans le secteur forêt, FODER au courant de l'année 2020 a travaillé à la vulgarisation de la méthodologie d'évaluation de la transparence dans les secteurs forêt et environnement. Cette vulgarisation s'est faite à travers une note de politique sur l'expérience, les enjeux et les leçons de la démarche participative d'élaboration d'un outil d'évaluation de la transparence dans le secteur. A la suite de notre vulgarisation, l'organisation Transparency International Cameroon (TI-C) s'est inspirée de la méthodologie et a adapté certains outils pour l'évaluation de a) la participation des populations locales ; b) la lutte contre la corruption ; et c) la gestion de fond et des gestions des plaintes dans les projets REDD+ au Cameroun. A l'avenir, nous envisageons des évaluations de la transparence sur des thématiques spécifiques relatifs au secteur forêt et au secteur environnement.



du Ntem). Ces personnes ont été sensibilisées sur l'importance d'une bonne gestion des ressources forestières dans une forêt communautaire ; sur comment assurer cette gestion au bénéfice du développement local ; les techniques, les stratégies et les outils du Forestlink et les bases pour la mise en place d'un CPF.

Dans le secteur minier, nous avons accompagné les artisans miniers et collecteurs à appliquer la loi à travers un processus de facilitation dans l'obtention des cartes d'artisans miniers, des autorisations d'exploitation artisanale et des cartes de collecteurs. En fin d'année, nos actions ont permis que 92 artisans miniers obtiennent des cartes d'artisans et 13 collecteurs des cartes de collecteurs. Ces acteurs ont désormais pris conscience d'intégrer le circuit formel de l'exploitation minière. Nous envisageons dans les années à venir à accompagner ces artisans miniers dans la sécurisation des espaces grâce à l'obtention des Autorisation d'Exploitation Artisanale (AEA).

ACCOMPAGNEMENT ET COACHING

L'accompagnement et le Coaching de l'organisation des femmes rural actives (OFERA) engagé depuis 2019 s'est poursuivi au cours de l'année 2020. Pour cette année écoulée, il a été question d'accompagner OFERA pour la sensibilisation et la lutte contre l'exploitation forestière illégale. Cet accompagnement s'est résumé entre autre par la définition des stratégies, méthodes et approches de sensibilisation. A terme, les sensibilisations organisées par OFERA avec notre appui ont permis de toucher 36 personnes dont 12 femmes du village Evouma (Ma'an ; Vallée

B. BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT

Notre déploiement dans les domaines de l'environnement et de la biodiversité, s'est fait par le biais des sensibilisations des artisans miniers sur l'adoption des bonnes pratiques (fermeture des trous, sécurité au travail, interdiction de la présence des enfants dans les chantiers, utilisation du mercure). En fin d'année, nous avons pu sensibiliser au moins 20 000 artisans miniers sur l'adoption des bonnes pratiques. A l'issue de nos sensibilisations, les trous miniers sont progressivement refermés. Au moins 10 trous ont été fermés par les entreprises minières semi-mécanisées et les artisans miniers utilisent de plus en plus des EPI (Equipement de Protection Individuel) dans les sites miniers.

Concernant le travail des enfants dans les chantiers miniers, plusieurs séances d'informations et de sensibilisation des communautés sur le travail des enfants dans la mine et l'impact sur leur éducation ont été également organisées. A l'issue de ces séances au moins 50 000 personnes des communautés minières (Bétaré-oya, Ngoura, Meiganga, Garoua-boulai, NGaoui, Batouri, Kentzou, Ketté, Ouli, Gari-gombo, Yokadouma) ont été touchées par ces sensibilisations. Grâce à ces sensibilisations, le nombre d'enfants dans les établissements scolaires a augmenté. Pour la création de l'école des parents par les membres de la communauté, 183 enfants (102 garçons et 81 filles) ont regagné l'école des parents de Ngoe-Ngoe. La Construction de l'école des parents par le CVC de Bidinba a permis que 20 tables bancs soient fournis par le CVC de Bidinba dans 03 établissements (école primaire de Bidinba et le CES de Bidinba et l'école parental de Yassa). La construction de l'école communautaire de KANA par les membres du



CVC avec l'appui financier de la société minière (China Mining) à hauteur 1 million favorisé l'affectation d'un enseignant à l'école de Gogazi en novembre 2020. A titre d'exemple, le nombre d'enfants dans les salles de classe est passé de 0 à 123 au deuxième trimestre (mois de février 2021) après nos séances de sensibilisation, dans l'école créée de Yassa à Bindiba.

C. ENTREPRENARIAT RURAL

Quatre principales actions ont été mises en œuvre en 2020 dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat rural. FODER a ainsi procédé entre autres à la mise en place d'une pépinière pour la production des PIF de bananier-Plantain, la structuration des artisans miniers en groupement/coopératives, l'accompagnement des groupes des artisans miniers/agriculteurs dans l'aménagement des parcelles agricoles et la fourniture des PIF de Bananier Plantain, des boutures de manioc améliorées et des intrants agricoles aux coopératives minières.

Ces actions menées précisément en période de COVID 19, ont été une occasion pour notre organisation de contribuer à assurer l'autonomie financière des orpailleurs¹⁰ après la pandémie et réduire leur forte dépendance de l'exploitation de l'or.

Ainsi, pour la pépinière de PIF de bananier, un total 15 000 PIF de banane plantain ont été produits pour approvisionner les artisans miniers regroupés au sein des coopératives. Certains artisans miniers dont des femmes, ont adopté l'agriculture comme une activité complémentaire à l'activité minière. Avec eux, FODER a pu aménager 7,7 ha autres de bananeraie et 10,5 ha d'exploitation de maniocs créés. Et, afin d'améliorer les intrants agricoles de ces coopératives, FODER leur a fourni 8 616 PIF de banane plantain (3 516 à Meiganga, 2 400 à Bétaré Oya, 1 700 à Yokadouma, 500 à Batouri) ; 85 000 Boutures de variétés améliorées (TMS



96 14 14 ; 92 03 26) dont 20 000 à Bétaré Oya, 41 000 à Meiganga, 15 000 à Gari gombo, 9 000 à Yokadouma et 03 sacs d'engrais (urée + 20 10 10).

Afin d'avoir des coopératives minières de qualité, nous avons travaillé à leur structuration. Pour cela, nous avons entre autres opté pour les actions de sensibilisation et pour des appuis techniques. Ainsi, c'est au moins 2209 artisans miniers et agriculteurs qui ont été sensibilisés sur la nécessité de se regrouper en coopérative. Grâce à notre appui technique, 12 coopératives sont fonctionnelles, 02 coopératives ont été légalisées et 08 en cours de légalisation. -03 de ces coopératives minières sont dirigées par des femmes. Les coopératives mises en place tiennent régulièrement des réunions (1-2 fois/mois) ; et disposent des documents de gestion de la coopérative.

10. <https://www.youtube.com/watch?v=lwASJ1evshk>.

NOS FOCUS DE 2020



L'OBSERVATION INDÉPENDANTE EXTERNE DE QUALITÉ

En 2020, l'organisation Forêts et Développement Rural (FODER) a continué ses actions pour le suivi de la gestion des ressources naturelles, à travers le déploiement du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE¹¹). Pour cette année, le SNOIE a été aussi bien déployée au Cameroun, que dans trois autres pays du Bassin du Congo notamment la République du Congo, le Congo et la République Centrafricaine (RCA) ainsi que dans un pays de l'Afrique de l'Ouest notamment la Côte d'Ivoire. Ce processus d'extension du SNOIE participe à la contribution de FODER dans le processus d'amélioration de la qualité des activités d'Observation Indépendante externe menée dans le bassin du Congo et en Afrique de l'Ouest. La contribution de FODER en 2020, s'est essentiellement matérialisée par le développement du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE), la mise en place du Système de Management de la qualité dans l'OI mandaté et par les actions de renforcement de capacité sur les processus du SNOIE.



¹¹ Le SNOIE est un ensemble de procédés de surveillance de l'exploitation des ressources naturelles basés sur une norme internationale (ISO 9001 :2015). Il consiste à documenter et à dénoncer les violations liées à l'exploitation des ressources naturelles, suivre et diffuser les décisions des administrations compétentes. Depuis avril 2018, le SNOIE a officiellement obtenu son Certificat de conformité à la norme ISO 9001 2015. Avec l'obtention de ce certificat, le Système normalisé d'observation indépendante externe devient ainsi la toute première approche de surveillance des ressources naturelles par la société civile, certifiée au Cameroun. Cette certification a été attribuée par l'organisation de certification Interface NRM Ltd 1. Le certificat s'étale sur trois (3) ans. Il a été obtenu avec l'appui financier et technique du Centre for International Development and Training (CIDT) et de l'Université de Wolverhampton dans le cadre du projet « Voix des citoyens pour le changement : observation forestière dans le Bassin du Congo » (CV4C).



CAMEROUN

Le déploiement du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE), a permis aux Organisations de la Société Civile (OSC) partenaires du SNOIE de réaliser un total de Seize (16) missions d'observation indépendante externe. Il faut relever que 07 de ces missions d'OI du SNOIE ont été déclenchées à la suite des alertes ForestLink¹² Ces missions ont été menées dans les régions de l'Est, du Centre, du Sud et du Littoral. Trois des rapports d'OI produits et soumis au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et les autres administrations connexes intervenant dans le secteur forestier, a permis d'obtenir trois réactions de l'administration qui ont été

matérialisées par la réalisation des missions de vérification des Brigades Régionales de Contrôle Forestier, la convocation des exploitants présumés illégaux et l'annulation des titres attribués. Les missions d'OI réalisées en 2020 ont été faites grâce l'appui financier des projets : « Voix des citoyens pour le changement : observation forestière dans le Bassin du Congo » (CV4C), « Intégrer le suivi communautaire en temps réel pour maintenir les moyens de subsistance et les forêts en Afrique Centrale et de l'Ouest » (RTM2), « projet de suivi indépendant des chaînes d'approvisionnement en bois et d'amplification des informations issues de l'observation indépendante des forêts » (Relai-OI),

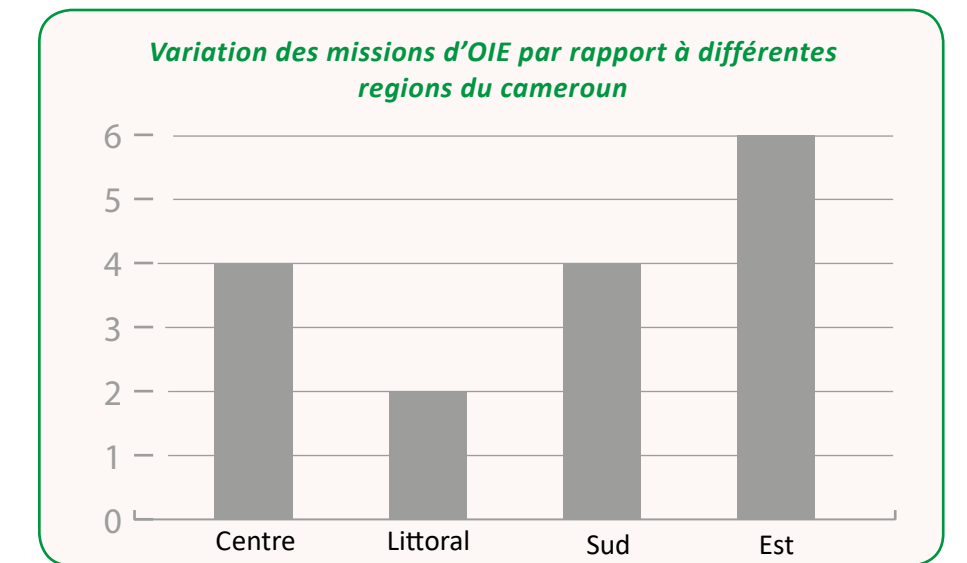
¹² Forestlink est un système de suivi en temps réel permettant aux communautés (OC, LC, CPF), quel que soit l'endroit où elles se trouvent dans le monde, de collecter et de transmettre, à travers une application smartphone, des informations géo-référencées sur les activités présumées illégales menées dans les forêts. C'est une source d'informations pour le SNOIE. Il a été développé par Rainforest Foundation UK en collaboration avec FODER qui déploie le système au Cameroun depuis 2016.

Tableau récapitulatif du nombre de missions d'OI, du nombre et types de réactions de l'administration forestière à l'issue des rapports d'OI

Organisations partenaires du SNOIE Cameroun	PAPEL	ECODEV	CeDLA	FODER	Total
Nombre de rapports produits	04	04	03	05	16
Nombre de réactions de l'administration forestière obtenues	01	0	01	01	03
Types de réactions de l'administration forestière	Mission de vérification de la Brigade Régionale de Contrôle de l'Est dans la zone de mission	Attendues	Mission de vérification de la Brigade Régionale de Contrôle du Sud dans la zone de mission et convocation de l'exploitant et les membres du GIC ACA pour une résolution amiable du conflit	Mission de vérification de la Brigade Régionale de Contrôle du Sud dans la zone de mission et annulation du titre attribué à BILCOVE Sarl	

Tableau : Bilan des missions d'OIE du SNOIE réalisés par région en 2020

Régions	Centre	Littoral	Sud	Est	Total
Nombre des missions d'OIE réalisées par les OSC	04	02	04	06	16



Sur la base des missions d'OI réalisées courant année 2020, la coordination du SNOIE assurée par l'organisation FODER a pu relever que les départements du Mbam et Kim, du Haut Nyong et de l'Océan ont été les principaux hostpot de l'exploitation forestier illégale au Cameroun. Le tableau ci-dessous présente un aperçu de ces zones et le nombre de missions qui y ont été menées en 2020.

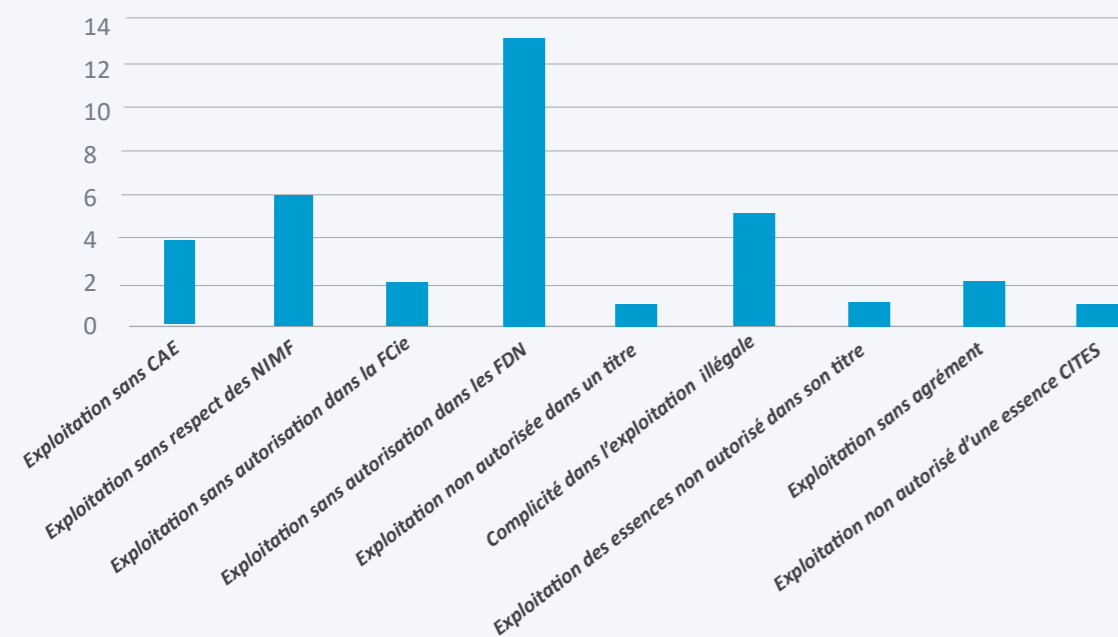
	Région du centre		Région du Sud		Région de l'Est			Région du littoral
	Département de la Haute-Sanaga,	Département du Mbam et Kim	Département de la Mvila,	Département de l'océan,	Département du Lom et Djerem	Département de la Kadey	Département du Haut-Nyong	Département de la Sanaga Maritime
FODER	Arrondissement de Bibey (village Mokolo),	Arrondissement de Yoko (village Guervoum),	Arrondissement de Biwong-Bane (village Ngoazip I)	Arrondissement de Kribi 1er (village Lolabé 3),	Arrondissement de Bétaré Oya (villages Doyo, Mbitom)	Arrondissement de la Kadey (village Djira)	Arrondissement de Messaména (village Mpondom)	Arrondissement de Pouma (village Ngwei 2)
PAPEL		Arrondissement de Yoko (Metzing)		Arrondissement de Campo (village Akak),			Arrondissement de Somalomo (village Komba I)	Arrondissement de Ngwei (villages Mapoubi et ngwei 1)
CeDLA		Arrondissement de Ngambé-Tikar (village Minkeng, Mansouley)		Arrondissement d'Akom 2 (Village Bibolé),			Arrondissement de Lomié (village AKAK)	
ECODEV							Arrondissement de Messaména (village Belaye, Ekomo)	
16 missions	1 mission	3 missions	1 mission	3 missions	1 mission	1 mission	4 missions	2 missions

Zone d'hostpot d'illégalité
 Zone en voie de devenir hostpot d'illégalité
 Zone où quelques exploitants illégaux ont eu à passer

Au cours des missions d'OI menée via les procédures du SNOIE au Cameroun plusieurs types d'infractions ont été observés. Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les types d'infractions les plus récurrents :

Exploitation sans CAE	Exploitation sans respect des NIMF	Exploitation sans autorisation dans la FCle	Exploitation sans autorisation dans les FDN	Exploitation non autorisée dans un titre	Complicité dans l'exploitation illégale	Exploitation des essences non autorisée dans son titre	Exploitation sans agrément	Exploitation non autorisée d'une essence CITES	Total
4	6	2	13	1	5	1	2	1	35

Variation des illégalités en fonction des rapports de missions d'OIE



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS

Toujours dans le cadre des activités d'OI au Cameroun, nous avons pu en 2020 élaborer une méthodologie d'OIE sur les chaînes d'approvisionnement en bois (CAB). 10 personnels de 4 OSC ont été formés à l'utilisation de la méthodologie d'OIE sur les CAB. Par la suite, 4 OSC ont mené 5 missions d'OIE sur les CAB en utilisant la méthodologie élaborée. A ce jour, ces OSC Maîtrisent et mettent en application les techniques, les approches et les outils d'OI sur les CAB



CONGO BRAZZAVILLE

Le développement d'un Système d'OI externe en République Démocratique du Congo basé sur le modèle SNOIE Cameroun appelé SNOIE-Congo¹³ s'est clôturé en 2020 par l'acceptation du système par l'ensemble des parties prenantes du secteur forêt. Ce développement s'est fait selon un processus consultatif et participatif impliquant toutes les parties prenantes (Administrations, PTF, Organisme de certification, le secteur privé et la société civile). La validation du SNOIE Congo, a été donc l'ouverture de la mise en œuvre pilote du Système. Pour 2021, FODER travaillera à accompagner les OSC impliquées dans le SNOIE Congo à son déploiement dans les principales

zones d'intervention de ces OSC. Notre objectif, sera de faire roder le SNOIE Congo en vue de sa certification et de poursuivre le renforcement des capacités des OSC impliquées.



13 <https://oiecameroun.org/sept-osc-retenues-pour-tester-le-snoie-congo/>



Au Congo Kinshasa, il a été question en 2020 pour FODER d'apporter un appui technique à l'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF) pour le développement et la mise en place des éléments de Système de Management de la qualité (SMQ) appliqué à l'Observation Indépendante (OI) mandaté. A l'issue de l'année écoulée, l'appui de FODER a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Le personnel de l'OGF (Coordonnateur, Référent du SMQ et autres personnels) a été formé sur les exigences de la norme ISO 9001 : 2015, l'approche processus, le pilotage de processus et la maîtrise documentaire ;
- Les processus de management, opérationnels et support d'OGF ont été identifiés et cartographiés ;
- Le système documentaire clé du SMQ a été rédigé : Politique qualité, Objectifs qualité, domaine d'application du SMQ, fiches processus et quelques procédures opérationnelles telles que la procédure de maîtrise documentaire ;
- Les risques et opportunités des processus déterminés ;

- Les indicateurs qualité, cibles et méthodes de calcul définis ;
- Le Personnel de l'OGF sensibilisé sur l'organisation de la revue des processus.

Pour 2021, notre organisation va poursuivre son appui notamment au travers la phase test de mise en œuvre du SMQ dans l'OI mandaté, le renforcement des capacités du personnel à la réalisation des audits internes de qualité et pour l'amélioration continue du SMQ de l'OGF.

Pendant la mise en œuvre de ce SMQ appliqué à l'Observation Indépendante (OI) mandaté à l'OGF, l'organisation FODER a pu dégager à la fin de l'année 2020 trois leçons :

Leçon 1 : l'appropriation des outils du SMQ développés par l'organisation partenaire passe par une animation régulière du système en interne via par exemple la tenue de réunions qualité hebdomadaires sur diverses thématiques y relatives

Leçon 2 : la nécessité d'intégrer les activités du projet de mise en place du SMQ dans le calendrier des activités annuelles de l'organisation partenaire de manière à garantir la disponibilité significative du personnel pour mener les activités qualité et dégager le budget nécessaire à l'implémentation de ces activités

Leçon 3 : le renforcement des capacités du personnel est indispensable pour une meilleure appropriation et mise en œuvre du SMQ. En particulier, le référent ou point focal interne du SMQ doit avoir une bonne connaissance du fonctionnement de l'organisation mais aussi des connaissances plus poussées dans le domaine de la qualité (méthodes et approches, fondamentaux). Une autre alternative serait de recourir à une expertise qualité externe régulière.



FODER a, au cours de l'année écoulée (entre Février et Avril 2020) partagé son expérience en matière d'OIE avec 11 OSC de RCA¹⁴ (4) et de CI¹⁵ (7) au cours de 2 ateliers de formation à l'OIE en RCA et en CI. Ces ateliers de formation, organisés respectivement par FDD et IDEF ; avaient pour objectif général de renforcer les capacités des organisations de la société civile à la conduite de l'observation indépendante des activités forestières pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière. De manière spécifique, il a été question au bout de 10 jours de formation en moyenne, d'emmener les participants à pouvoir :

- Documenter les cas d'exploitation présumée illégale des forêts ;
- Traiter et analyser efficacement les données collectées sur les faits observés au cours d'une mission d'OIE en s'appuyant sur l'arsenal juridique national ;
- Cartographier les faits observés pendant une mission d'OIE ;

- Communiquer efficacement sur les résultats de la mission d'OIE à l'administration compétente et autres parties prenantes pertinentes.

Ces ateliers ont été organisés avec l'appui financier du programme FAO-UE-FLEGT et en collaboration avec IDEF, OI-REN, WCS, MINEF en CI et FDD, MINEF en RCA ; ainsi que 2 entreprises Forestières qui ont bien voulu donner accès à leurs sites d'exploitation pour la phase pratique de la formation.



¹⁴ <http://www.fdd-rca.org/category/evenements/page/2/>

¹⁵ <https://www.facebook.com/ongidef/photos/pcb.2643194935900915/2643193592567716>

CONSERVATION



L'année 2020 marque l'entrée de l'organisation Forêts et Développement Rural (FODER) dans le domaine de la conservation. Nos actions, combien importantes ont été essentiellement concentrées dans le massif forestier de Tchabal Mbabo. Elles ont été possible grâce à la mise en œuvre du projet d'appui à la Conservation et à la gestion participative du massif forestier Tchabal Mbabo (COGESPA-Tchabal Mbabo), bénéficiant de l'appui financier du Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (Critical Ecosystems partnership Fund). Convaincu que la participation est l'une des clés du succès dans la gestion des ressources naturelles, nous avons opté pour une approche participative dans le cadre de notre déploiement dans ce nouveau domaine d'intervention qu'est la conservation. L'objectif étant d'établir une relation de confiance entre les différents acteurs intervenant dans ce secteur en général et dans le massif forestier de Tchabal Mbabo où le projet COGESPA est mis en œuvre en particulier. Notre approche participative, vise également à réduire le maximum possible les éventuels conflits entre les différents acteurs, afin que les décisions prises permettent de prendre en compte au tantautant que possible les intérêts

des différents acteurs et la préservation de la biodiversité.

Dans le cadre du projet COGESPA Tchabal Mbabo, premier projet orienté dans le domaine de la conservation nous avons en 2020 menées plusieurs actions dans l'optique d'accompagner les communautés dans la gestion participative de ressources naturelles du massif forestier Tchabal Mbabo, et d'améliorer le niveau des connaissances des acteurs locaux et nationaux sur la biodiversité, les menaces et les opportunités de Tchabal Mbabo.



A. ACCOMPAGNER LES COMMUNAUTÉS DANS LA GESTION PARTICIPATIVE DE RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF FORESTIER TCHABAL MBABO



Les actions visant à accompagner les communautés dans la gestion participative de ressources naturelles du massif forestier Tchal Mbabo se sont résumées entre autres par (1) l'appui à la structuration des communautés riveraines en comité locaux de gestion des ressources naturelles (2) la conception et validation d'un code de gestion communautaire (en cours d'élaboration), 3) la mise en place et animation d'un cadre de concertation multi acteurs.

Appui à la structuration des communautés riveraines en comité locaux de gestion des ressources naturelles

La structuration des communautés riveraines du massif forestier de Tchal Mbabo en comités locaux de gestion des ressources naturelles (CLG) entamée courant l'année 2020 permettrait à ces dernières de participer et d'être au centre de la gestion des ressources naturelles de leur terroir. Cette activité a consisté en un recensement des villages concernés suivi d'une monographie et des causeries éducatives sur l'importance de s'organiser en CLG. Un programme de formation visant à renforcer les capacités des CLG dans le processus de gestion des ressources naturelles a été mis sur pied. Les CLG formés sont le reflet de la société car constitués des différents acteurs et utilisateurs des ressources naturelles. Notamment, les éleveurs, les agriculteurs, les exploitants de produits forestiers non ligneux, les autorités traditionnelles, les minorités et les femmes.

Mise en place et animation d'un cadre de concertation multi acteurs

L'une des faiblesses identifiées dans le processus de gestion du massif de Tchal Mbabo était la faible représentativité et participation des différentes parties prenantes. La mise en place d'une structure de gestion participative permet de créer un cadre d'échanges propice pour une gestion concertée du massif forestier de Tchal Mbabo. La création de la structure de gestion participative a débuté par la mise en place des comités de gestion locaux des ressources naturelles (CLGRN) dans les différents villages du massif. A travers ces CLGRN, les actions de sensibilisation engagées dans le cadre du projet aide la population à prendre conscience des



Les grands résultats obtenus en 2020 dans le processus d'accompagnement des communautés dans la gestion participative de ressources naturelles du massif forestier Tchabal Mbabo. :

- 14 comités locaux de gestion des ressources naturelles du terroir ont été créés dans les villages Sambolabo, Lougguel, Mayo Léléwal, Mayo Kélélé, Horé Mayo Kélélé, Fongoi, Dodeo, Waldé Kayé, Ndongowa, Lompta, Mbontadjé, Mbabo, Tchabbé Siller et Deo Yim ;
- 24 villages du massif (Mbontadjé, Mbabo, Assawe Goppo, Lougguel, Mayo Kélélé, Horé Mayo Kélélé, Larsel, Mayo Léléwal, Lougga Koumbi, Lougga Yim, Waldé Kayé, Gadda Taparé, Manahré, Mayo Dahgoum, Mayo Djarandi, Ndongowa, Dahgoum, Tchabbé Siller, Laigga, Dodeo, Sambolabo, Fongoi, Dadawal Bororo, Lompta) ont accueilli 52 réunions de sensibilisation sur l'importance de la participation de la population au processus de gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo ;
- 32 villages identifiés et géo référencés ;
- 2106 personnes constituées de 623 femmes (29,58%) ; 639 hommes (30,34%) et 844 enfants (40,08%) ont été sensibilisées sur l'importance de la participation de la population au processus de gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo ;
- 28 réunions ont été tenues par les différents CLG en 2020 ;
- 3 réunions de sensibilisation et de concertation multi-acteurs ont été tenues dans les arrondissements de Kontcha, Banyo et Galim-Tignère en présence des sous-préfets des arrondissements, des maires des communes de Banyo, Galim-Tignère et Kontcha, des autorités traditionnelles (les lamidos et Djaouros), des associations des éleveurs de Bétail, des représentants des agriculteurs, des représentants des éleveurs, des portes paroles des communautés, des OSC locales, les hommes politiques et autres acteurs.



B. AMÉLIORER LE NIVEAU DES CONNAISSANCES DES ACTEURS LOCAUX ET NATIONAUX SUR LA BIODIVERSITÉ, LES MENACES ET LES OPPORTUNITÉS DE TCHABAL MBABO

La dernière étude menée sur la faune sauvage et la flore dans ce massif forestier date de 2004. En plus, le niveau de menaces sur cette biodiversité, les informations factuelles sur la biodiversité du massif, ainsi que les limites et l'utilisation des zones de pâturage ne sont pas disponibles. Ces informations demandaient donc à être actualisées et approfondies, afin de permettre des prises de décisions de gestion efficiente, de connaître les différentes ressources de la zone et de planifier leur exploitation de façon durable. Ainsi, il a été question pour FODER courant 2020 de procéder à l'actualisation de ces données.



Premiers résultats de l'étude préliminaire sur la biodiversité du massif forestier de Tchabal Mbabo.

- **16 espèces de mammifères** ont été identifiées dans le Massif forestier de Tchabal Mbabo, plus précisément dans les forêts de Pinko, Garouwal et Danouya au cours d'un pré-inventaire. Ces espèces appartiennent à cinq groupes taxonomiques à savoir : les Primates, les Artiodactyles, les Carnivores, les Rongeurs et les Pholidontes. De tous ces groupes taxonomiques, les artiodactyles ont constitué la plus grande proportion des observations (76,65%) avec environ 7 espèces, suivis des primates (12,14%) avec 3 espèces identifiées. Les rongeurs quant à eux ont été moins représentés (8,41%) comparés aux primates et artiodactyles. Deux de ces espèces sont menacées ou quasi menacées selon la liste rouge de l'UICN (2020) ; il s'agit du Buffle noir (*Syncerus caffer*) : NT et du Chat doré africain (*Felis aurata*) : Vu.
- **125 espèces d'oiseaux appartenant à 45 familles** ont été inventoriées, pour une abondance de 2072 individus au cours d'un pré-inventaire en saison pluvieuse. De ces espèces, 16 sont endémiques aux forêts montagnardes et 5 espèces menacées selon la liste rouge de l'UICN (2020). Ces espèces menacées sont : Hironnelle brune (*Psalidoprocne fuliginosa*) NT; Bulbul concolore (*Andropadus montanus*) NT ; Bulbul à ventre jaune (*Phyllastrephus poliocephalus*) (NT), Bouscarle de Bangwa (*Bradypterus bangwaensis*) (NT) et Tisserin de Bannerman (*Ploceus bannermani*) (Vu).
- **26 espèces d'Amphibiens appartenant à 09 familles et 09 genres.** Des espèces appartenant à la liste rouge de l'IUCN répertoriées on a : *Hyperolius riggenbachi* (Vu), *Astylosternus rheophilus tchabalensis* (NT). De plus, les genres : *Xenopus*, *petropetres* n'étaient pas connu du Mount à ce jour (Herrmann et al., 2006)
- **14 espèces de reptiles pour un ensemble de 64** spécimens observés et entendus. Les 14 espèces identifiées appartenaient à huit familles regroupées en dix genres.
- **77 espèces d'arbres et d'arbustes identifiées au cours d'un pré-inventaire**, parmi lesquelles figuraient 10 espèces menacées d'après l'IUCN.

En plus de l'étude préliminaire sur la biodiversité du massif forestier de Tchabal Mbabo, nous avons au courant de l'année 2020 menés des actions d'information et de sensibilisation dans l'optique d'améliorer les connaissances des acteurs locaux sur l'importance, les menaces et les opportunités qu'offre le massif forestier de Tchabal Mbabo. Ces actions ont permis de susciter l'adhésion et la participation des parties prenantes dans la réalisation des actions en faveur de la gestion participative et durable des ressources naturelles de cette zone. Les cau-

series éducatives ont été effectuées dans les communautés riveraines à Tchabal Mbabo et dans les écoles. Il a été question de sensibiliser les communautés sur l'exploitation durable de l'écorce du *Prunus africana*, les catégories d'espèces fauniques que regorge le massif, la réglementation forestière, l'importance de la conservation des espèces et les menaces qui pèsent sur les espèces de Tchabal Mbabo. Un accent particulier a été mis sur les espèces et essences menacées présentes sur la liste rouge de l'IUCN.

Le micro-zonage pour évaluer l'utilisation de l'espace et planifier sa gestion.

En 2020, des réunions de concertation multi acteurs ont été organisées pour négocier la gestion et l'utilisation de l'espace. Les questions relatives au droit d'usage sont en cours de négociation avec les communautés riveraines et les éleveurs, ce qui aboutira au MoU avec le Ministère en charge des forêts et de la faune pour permettre à la communauté d'exercer son droit d'usage. Le micro zonage permet également de délimiter les aires de pâturages et par la suite accompagner les populations vers un usage responsable et durable. L'enclenchement du processus de négociation des droits d'usage avec les populations a permis d'initier l'activité de cartographie participative des terroirs traditionnels et des différents modes d'usages des communautés riveraines du massif. Les cartes produites faisaient ressortir les usages des ressources naturelles par les hommes et les femmes. Les cartographes communautaires ont été sélectionnés dans les communautés riveraines. Ces derniers (17 environ) ont été formés par un expert en cartographie participative. Après la formation, les participants ont effectué une mission de collecte des données géographiques sur les usages de l'espace dans et autour du massif de Tchabal Mbabo.



LA FILIÈRE BAMBOU



En 2020, nous avons consacré une grande partie de nos efforts à la promotion de la filière bambou. En effet, à travers les projets « Inter-Africa Bamboo Smallholder Farmers Livelihood Development Programme » et « Supporting Landscapes Restoration and Sustainable Use of local plant species and tree products (Bambusa ssp, Irvingia spp, etc) for Biodiversity Conservation, Sustainable Livelihoods and Emissions Reduction in Cameroon » (The Restoration Initiative PROJECT), nous avons pu fédérer une bonne brochette d'acteurs autour de la valorisation du bambou. Nos interventions se sont résumées entre autres par des actions de renforcements de capacité, la création des pépinières et la création des plantations et enrichissement des plantations existantes et des systèmes agroforestiers.

Renforcement des capacités

Pour l'année 2020, nous avons pu organiser un total de 14 ateliers de formation destinés aux artisans, agriculteurs, pépiniéristes, étudiants et personnels administratifs. A termes, 943 personnes soit 569 hommes et 374 femmes ont été formées. Les bénéficiaires de nos formations sont localisés dans 4 régions (Nord, Sud, Littoral et Centre) du Cameroun. Les formations ont porté entre autres sur le développement de la chaîne d'approvisionnement du bambou, la récolte durable du bambou, création d'associations et de coopératives ; la création des plantations de bambous, les techniques de gestion et de récolte durable des bambous dans les systèmes agroforestiers ; le développement des compétences en bambou au Cameroun et la création des pépinières et micro-plantations de bambou au Cameroun.

L'organisation de ces formations, a été pour l'organisation FODER une manière d'améliorer les connaissances des communautés sur les valeurs du bambou. Pour celles-ci, le bambou a toujours été une plante envahissante et il était le plus souvent détruit par des feux de brousse. Le plus grand usage du bambou était fait par les artisans pour la fabrication des meubles.



Avec les formations dont, les communautés et plusieurs autres acteurs de la filière ont pu découvrir les valeurs (thérapeutique, agricole (amélioration du sol, de la qualité de l'eau), économiques) et les autres opportunités qu'offre la filière bambou notamment dans la construction bâtiments (génie civil), la fertilisation et ou restauration du sol, l'agroalimentaire (fabrication des emballages, des tisanes et thé) et même dans la saponification ou encore la pharmacopée... Ainsi, grâce à nos activités de renforcement de capacités sur la filière bambou, l'on a pu obtenir un changement des perceptions des communautés riveraines des plantations de Bambou, qui, désormais considèrent le bambou comme un levier économique pour améliorer leur condition de vie. D'ailleurs, certains membres de ces communautés ont octroyé au projet un total de 42 ha de terres, qui seront utilisées comme des espaces pilotes pour la restauration des terres.

Pour nos actions de renforcement de capacité, nous avons opté pour une approche learning by doing. Cette approche a globalement consisté à octroyer aux membres des communautés, notamment les associations d'agriculteurs, de femmes des connaissances théoriques sur le bambou et par la suite une phase pratique de tous les enseignements dispensés afin de permettre aux apprenants d'apprendre en faisant. Ces formations ont été organisées avec l'implication des organisations tels que INBAR (International Bamboo and Rattan Organisation), le FEICOM, les administrations telles que le MINFOF, ENEF, ANAFOR, MINEPDED, MINADER, CILSN, CPCFC, GIC et les chefferies traditionnelles.

A l'issue de nos formations, la principale leçon que l'on a pu apprendre en 2020 est que la question de développement en milieu rural est une question de mentalité et de perception lorsqu'on parvient à amener une communauté à trouver son intérêt dans une activité elle s'y lance de plein cœur.

Création des pépinières et enrichissement des plantations existantes et des systèmes agroforestiers

Dans l'optique de restaurer les terres dégradées, FODER au cours de l'année écoulée a créé 02 pépinières soit 01 sur le site de l'ANAFOR à Mbalmayo et 01 à Akomnyada à, sur une superficie de 200m2 chacune. Ces pépinières ont chacune une capacité de production de 20.000 plants par an. La création de ces pépinières, a été l'occasion entre autre de stimuler les communautés à découvrir les opportunités qu'offre le travail de pépiniériste de bambou. Bien plus, avec ces pépinières notre organisation va pouvoir contribuer à la production des jeunes plants de bambous. Pour un bon suivi de ces plants, une équipe de pépiniériste locale se charge d'assurer l'arrosage quotidienne des plants. Les plants produits, seront par la suite distribués au prorata des superficies disponibles et seront destinés aussi à ceux qui ont suivi les formations.



En plus des pépinières, notre organisation a également pu enrichir des plantations existantes dans des systèmes agroforestiers. C'est donc un total de 05 plantations qui ont été enrichies dans la ville de Mbamayo (Région du Sud) avec les bambous et d'autres espèces de produits forestiers non ligneux prioritaires tels que : l'irvigia Gaobonensis (Andock), le Dacrytes edulis (Safoutier), et le Ricinedendron Heudelotii (Djasang). Les plants produits dans ces plantations pourront permettre de restaurer les terres dégradées et le paysage forestier de la zone, toute en diversifiant les sources de revenu des agricultures. En effet, la localité de Mbalmayo abrite deux réserves forestières, qui, aujourd'hui sont dégradées du fait entre autre de la présence des hommes. Dans cette réserve forestière de Mbalmayo, l'on observe aujourd'hui par exemple plusieurs parcelles dégarnies ayant été remplacées par les cultures vivrières.

Le retour de nos bénéficiaires

MOHAMADOU LAMINO, artisan, Nord Cameroun

« Je ne connaissais pas les vertus du bambou. Grâce à la formation reçue par FODER, je maîtrise aujourd'hui les bienfaits du bambou. Je suis capable de semer, récolter et transformer le bambou d'ailleurs, le champ d'expérimentation que nous avons cultivé pendant notre formation en est un parfait exemple. Je vais donc faire connaître le bambou à Lagdo, mon arrondissement et dans le Grand Nord. J'invite également tous ceux qui ont suivi la formation avec moi à aller mettre leurs nouvelles compétences en pratique dans leurs localités respectives. Je les invite également à transmettre leurs expériences reçues aux autres »



Jeannette AKONO MBIDA, Déléguée du GIC EFFORT, Mbalmayo Centre Cameroun

« J'ignorais tout sur le bambou, ses vertus thérapeutiques, cosmétiques, son utilité. Après cette formation, vue que je travaille dans la transformation des produits agricoles, je vais ajouter le bambou à la transformation de mes produits et le commercialiser. Je suis satisfaite de cette formation. J'ai beaucoup gagné et j'ai hâte de rentrer chez moi pour mettre en pratique tout ce que j'ai appris ici ».



Jean AYOMO AYOMO, agriculteur, Mbalmayo

« J'ai suivi la formation pour avoir une maîtrise du bambou. Les cours ont été éducatifs ; et je compte désormais former d'autres personnes sur l'utilité du bambou. Dorénavant dans ma localité, il n'y aura plus que des bambous sauvages mais des bambous cultivés aussi. »



Christine BOMO, agricultrice, Douala

« Je ne pouvais pas imaginer que le bambou était un facteur de développement. Grâce à la formation que j'ai reçue, j'ai compris que le bambou peut me rendre riche. Je vais me lancer à présent dans la fabrication des bijoux et huiles essentielles à base



DÉFIS

Au sein de l'organisation FODER, nos interventions en 2020 dans la filière bambou nous a permis de noter que l'un des grands défis actuels de la filière est la structuration des artisans notamment en coopératives. Leur organisation, permettra sans aucun doute de contribuer à l'envol du secteur. Bien plus, pour les artisans formés par nous ou pas l'équation de l'équipement ou du matériel adéquat pour la fabrication des produits de qualité continue de se poser. A ce problème, nous pensons qu'une facilitation d'un partenariat d'appui technique entre les artisans camerounais, chinois et Ghanéen serait une aubaine. Cette facilitation pourrait également être fait avec les industriels, fabricants les machines novatrices pour améliorer les travaux du bambou et rotin. Ces pistes pourraient être pourquoi pas la prochaine étape, pour voir la filière bambou prendre son véritable envol au Cameroun.



ACTIONS DE COMMUNICATION



- 1480675 Visiteurs enregistrés sur le site internet de FODER (www.forest4dev.org)
- 155991 visiteurs enregistrés sur le site de la Coordination de l'OIE animé par FODER en charge du secrétariat de la Coordination
- + 100 000 personnes touchées par nos publications sur les médias sociaux
- 05 notes d'information/briefing news produits sur les résultats d'OI produites et diffusées sur le site de FODER en français et en anglais
- +30 000 téléchargements de rapports d'OIE sur les CAB et notes de synthèse, par les parties prenantes nationales et internationales/Européennes
- 05 notes de synthèse des rapports publiés en français et en anglais
- + 100 articles de presse obtenus sur les résultats de nos activités dans les médias internationaux comme France24, TF1, La Voix de l'Amérique, BBC, Africanews, DW Deutsche Welle , Scidev.net ainsi que dans les principaux canaux d'informations nationaux basés au Cameroun¹⁶
- + 10 journalistes appuyés sur le plan technique pour la réalisation des reportages et enquêtes sur les sujets en lien avec la gestion des ressources naturelles
- 23 études et ouvrages mis en ligne sur le site de FODER (www.forest4dev.org) pour plus de 10 000 téléchargements enregistrés.



- 18 blogs produits soient 09 Publiés sur le site de FODER (4000 vues) et, 09 articles publiés sur le site de l'OIE (1000 Vues)¹³
- 05 capsules vidéos de sensibilisation des communautés sur entre autres l'importance des coopératives minières¹⁷, le bois Légal¹⁸, les Forêts Communautaires¹⁹ la participation des communautés dans la gestion des forestières²⁰ et sur l'importance des comités locaux de gestion en langue locale.
- 02 Lettres d'information produites, soit le numéro 1 pour le Projet ProMESS²¹ et un pour le projet COGESPA Tchabal Mbabo²²

¹⁶ CRTV, Canal2, Equinoxe Télévision, RTS, Kalak FM, Magic FM, Le Messenger, La Nouvelle Expression, Le financier d'Afrique, Le quotidien de l'Economique, Mutations, Cameroon Tribune, Le Jour...

¹⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=56AzsANpJz8>

¹⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=oZEvGfIyyvs>

¹⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=PAhn7nq6C9s&t=3s>

²⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=txaLphqe64s&t=1s>

²¹ <https://forest4dev.org/download/2896/>

²² <https://forest4dev.org/download/2939>

NOS PUBLICATIONS EN 2020

Un système participatif certifié de suivi indépendant de la gestion des ressources naturelles déployé au Cameroun et dans le bassin du Congo	VF : https://forest4dev.org/download/2703/ VA : https://forest4dev.org/download/2711/
SNOIE* I Note d'information I Numéro 9 : Une mission de contrôle de l'administration forestière déclenchée à la suite d'un rapport d'activité d'OI menée suivant l'approche du SNOIE pour vérifier une exploitation forestière illégale dans la zone d'ennoisement du barrage hydro-électrique de Mékin.	VF : https://forest4dev.org/download/2727/ VA : https://forest4dev.org/download/2765/
SNOIE* I Note d'information I N° 10: 428, 108 m3 de bois saisis par l'administration forestière à l'issue d'une mission de contrôle à Ngwei déclenchée par un rapport de dénonciation du Système normalisé d'observation indépendante externe	VF : https://forest4dev.org/download/2732/ VA : https://forest4dev.org/download/2762/
SNOIE* I Note d'information I Numéro 11: Exploitation en grume non autorisée dans la Forêt communautaire ASS-GRIMEN dans la région du centre	VF : https://forest4dev.org/download/2783/ VA : https://forest4dev.org/download/2785/
SNOIE* I Note d'information I Numéro 12: Exploitation forestière présumée illégale perpétrée dans une forêt communautaire en arrêt et dans les forêts du domaine national dans la région du Sud .	VF : https://forest4dev.org/download/2789/ VA : https://forest4dev.org/download/2791/
SNOIE* I Note d'information I Numéro 13: ForestLink participe au déclenchement de missions d'observation indépendante et de missions de contrôle forestier au Cameroun	VF : https://forest4dev.org/download/2863/ VA : https://forest4dev.org/download/2913/
Rapport annuel 2019	VF : https://forest4dev.org/download/2871/%20 VA : https://forest4dev.org/download/2909/
Lettre d'information ProMESS 2, Numéro 1	VF : https://forest4dev.org/download/2896/ VA: https://forest4dev.org/download/2902/

NOTE DE POSITION : Le déclassement de la forêt d'Ebo en UFA devrait impulser le Ministère des Forêts et de la Faune à revoir sa stratégie de valorisation des parcs nationaux au Cameroun	https://forest4dev.org/download/2923/
Lettre d'information Numéro1 COGESPA Tchabal Mbabo Projet d'appui à la Conservation et à la gestion participative du massif forestier de Tchabal Mbabo	https://forest4dev.org/download/2939/
Etude sur la cartographie des déficits d'intégrité dans la chaîne de valeur minière au Cameroun	VF : https://forest4dev.org/download/2969/ VA : https://forest4dev.org/download/2975/

VIDÉOS

Intitulé	Lien de publication
Sensibilisation sur comment reconnaître une exploitation forestière illégale	https://youtu.be/Ai6UyPcx08
Pourquoi choisir les coopératives minières ?	https://youtu.be/56AzsANpJz8
Les dangers de l'utilisation du mercure dans les sites miniers	https://youtu.be/rWQPWpOZ6bc
Salon du savoir-faire au féminin 17 mars 2020	https://youtu.be/XLfZRrRVmpw
Des écoles parentales pour limiter la présence des enfants dans les chantiers miniers	https://youtu.be/-R12fH_gGck
Fontionnement de MiningDataApp	https://youtu.be/_mQA0nQiolw
Bois légal : Quels sont les critères à observer ?	https://youtu.be/oZEvGflyyvs
Forêts communautaires au Cameroun : Comment mieux les gérer pour le développement communautaire ?	https://youtu.be/PAhn7nq6C9s
La participation et l'implication des communautés dans la gestion forestière	https://youtu.be/txaLphqe64s



RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020



RESSOURCES FINANCIERES MOBILISEES

Les ressources financières mobilisées au cours de l'exercice 2020 sont constituées à 95,5% des subventions d'exploitation et 4,5% des fonds non dédiés.

Les ressources financières gérées par FODER au cours de l'exercice 2020 sont principalement constituées de :

- Subventions d'exploitation ;
- Prestations diverses : Consultation du personnel ;
- Cotisation et droit d'adhésion ;
- Réserve antérieure

	Partenaires/Projets	Montant en FCFA	Montant en €
Subventions d'exploitation	RFUK/RTM	69 940 890	106 624
	CIDT/CV4C	73 453 940	111 980
	CIDT/FGMC	35 069 000	53 462
	FAO/Relai OI	31 999 996	48 784
	CEPF/COGESPA	46 343 073	70 650
	Union Européenne /ProMESS 2	148 029 816	225 670
	INBAR/Tri &Inter-Africa	17 214 000	26 243
	Total 1	422 050 717	643 412
	Prestations diverses (Consultations)	FDD	5 541 520
IDF		7 920 000	12 074
OIREN		2 117 845	3 229
Chatham House		4 315 832	6 579
Total 2		19 895 197	30 330
Report	Réserves antérieure	151 323 655	230 691
	Total général	593 269 569	904 434

COMPTES DES PRODUITS

Les produits de l'exercice 2020 s'élèvent à **494 135 379 FCFA** et sont à 95.5% des subventions d'exploitation. On note une augmentation des produits de **2.84%** par rapport à l'exercice précédent.

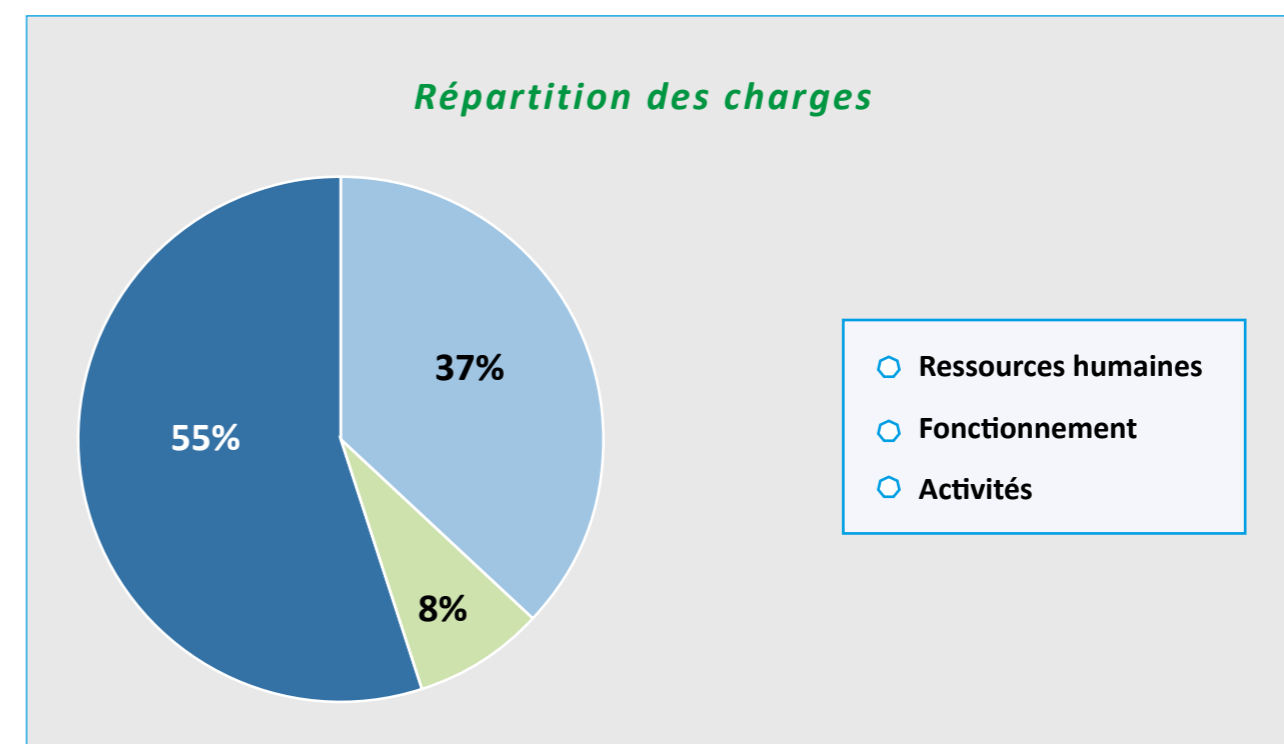
COMPTES DES CHARGES

Le montant total des charges s'élève à **493 671 247 FCFA** et est constitué à **55.29%** des charges liées à la réalisation des activités des projets.

A travers la mise en œuvre des activités des différents projets, FODER a contribué à l'amélioration de gouvernance forestière et minière, à travers les actions suivantes :

1. Sensibilisation et accompagnement des communautés ;
2. Appui au développement des incitatives communautaires ;
3. Réalisation des études thématiques en lien avec les secteurs d'intervention de FODER ;
4. Plaidoyer au lobbying en vue de prise en compte des droits des communautés
5. Appui à la réalisation des AGR

Graphique 2 : Répartition des charges



COMPTE DE RESULTATS AU 31/12/2020

Libellés	2020	2019	Variation
PRODUITS			
Quote part FODER/Consultations	19 367 702	31 206 550	-11 838 848
Subventions d'exploitation	-	434 224 430	-434 224 430
Reprises sur subv d'invest	473 125 386		473 125 386
Autres produits courants (contribution personnels + gains)	1 642 291	15 059 585	-13 417 294
TOTAL PRODUITS	494 135 379	480 490 565	13 644 814
CHARGES			
Achats	27 734 904	14 996 364	12 738 540
Transports	11 291 950	15 071 751	-3 779 801
Services extérieurs	272 598 452	279 273 821	-6 675 369
Impôts et taxes	5 452 569	26 100	5 426 469
Charges diverses		43 294 426	-43 294 426
Charges de personnels	176 151 313	126 916 605	49 234 78
Charges financières	0	0	0
Dotation aux amortissements	242 059	50 808	191 251
Dotation aux provisions	0	0	-19 201 000
Valeur comptable cession immob			0
TOTAL CHARGES	493 471 247	479 629 875	13 841 372
EXCEDENT (profit)	664 132	860 690	-196 558

© 2020.Forêts et Développement Rural (FODER)

Photos de : ©FODER,

Image de couverture : FODER

Rédaction : Christelle KOUETCHA,
Responsable communication FODER

Supervision : Justin KAMGA,
Coordonnateur FODER

Mise en forme par : Germain FOTIE
(FREEDEFO / [mail:kingfotie@gmail.com](mailto:kingfotie@gmail.com)
Tel :237 672 17 22 22)



Tél. : 00 237 222 005 248

P. B. : 11417 Yaoundé, Cameroon

E-mail: forest4dev@gmail.com

www.forest4dev.org

www.oiecameroun.org

 @forest4dev

 Forêts et Développement Rural

 Forêts et Développement Rural